

Royaume du Maroc  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



المملكة المغربية  
الندوبية السامية للتخطيط

# MONOGRAPHIE DE LA PROVINCE DE SETTAT



DIRECTION PROVINCIALE DE SETTAT

المديرية الجهوية للدار البيضاء-سطات  
Direction Régionale de Casablanca-Settat

Novembre 2020



## Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province .....	6
Tableau 2 : Evolution de la population totale, urbaine et rurale (2004-2014).....	7
Tableau 3 : Evolution du nombre des ménages de la Province par milieu entre 2004 et 2014 .....	8
Tableau 4 : Population municipale de la Province selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe (Ensemble des deux milieux).....	8
Tableau 5 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe.....	9
Tableau 6 : Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence et l'âge quinquennal .....	10
Tableau 7 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	11
Tableau 8 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon l'âge quinquennal et le sexe.....	11
Tableau 9 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	12
Tableau 10 : Population âgée de 10 ans et plus (en %) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence .....	12
Tableau 11 : Indicateurs en (%) de l'emploi, activité et chômage au niveau de la province de Settat.....	13
Tableau 12 : Population active occupée selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	14
Tableau 13 : Indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité en 2014 (%) .....	14
Tableau 14 : Répartition des communes et centres urbains selon les classes de pauvreté (%).....	15
Tableau 15 : Principaux indicateurs de l'enseignement préscolaire selon le type d'enseignement dans la Province de Settat.....	17
Tableau 16 : Principaux indicateurs de l'enseignement primaire selon le secteur dans la Province de Settat .....	18
Tableau 17 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial selon le secteur dans la Province de Settat .....	19
Tableau 18 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire Qualifiant selon le secteur dans la Province de Settat.....	20
Tableau 19 : Principaux indicateurs de l'enseignement post secondaire dans la Province de Settat.....	20
Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'enseignement supérieur dans la Province de Settat .....	21
Tableau 21 : Formation des professeurs selon le cycle .....	21
Tableau 22 : Principaux indicateurs de la Formation Professionnelle Province de Settat.....	22
Tableau 23 : Principaux indicateurs de la santé .....	24
Tableau 24 : Activités de quelques instances judiciaires de la Province de Settat .....	25
Tableau 25 : Principaux indicateurs du secteur de la Jeunesse et Sports .....	26
Tableau 26 : Activités de l'Entraide Nationale .....	27
Tableau 27 : Production (en 1000 Qx) par province des principales cultures .....	28
Tableau 28 : Production en (1000 Qx) et rendement (Qx/ha) des céréales par province .....	29
Tableau 29 : Effectif du cheptel et animaux de trait par espèce et par province (tête).....	30
Tableau 30 : Nombre d'abattages et quantité de viande contrôlée (en Kg).....	31
Tableau 31 : Superficie des essences forestières naturelles (en ha) .....	31
Tableau 32 : Superficie reboisée (en ha) .....	31
Tableau 33 : Grandeurs industrielles.....	32
Tableau 34 : Structure par secteur d'industrie Province de Settat.....	33
Tableau 35 : Indicateurs touristiques.....	34
Tableau 36 : Réseau routier en 2014.....	35
Tableau 37 : Abonnés au service de télécommunications .....	36
Tableau 38 : Ventes et Consommation d'électricité.....	37
Tableau 39 : Production, consommation et distribution d'eau potable par l'ONEEP (en m <sup>3</sup> ) .....	38
Tableau 40 : Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu .....	39
Tableau 41 : Taux d'urbanisation 1994, 2004 et 2014 (En %) .....	39
Tableau 42 : Evolution des Centres urbains selon la taille de la population .....	40
Tableau 43 : Evolution des Communes urbaines selon la taille de la population .....	40
Tableau 44 : Ménages selon le type de logement occupé dans le milieu urbain.....	42
Tableau 45 : Ménages (en %) selon quelques indicateurs d'habitation .....	43
Tableau 46 : Evolution de la population de la province de Settat par commune.....	47
Tableau 47 : Répartition de la population de la province par groupes d'âge quinquennaux, sexe et le milieu de résidence .....	48
Tableau 48 : Les indices de pauvreté et de développement par commune.....	49

## *Liste des figures*

Figure 1 : Pyramide des âges en 2014.....	9
Figure 2 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe en 2014.....	10
Figure 3 : Taux de fécondité selon l'âge .....	11
Figure 4 : Distribution géographique des communes de la province de Settât selon le taux de pauvreté monétaire_Année 2014 .....	16
Figure 5 : Production provinciale des Céréales (en%) .....	29
Figure 6 : Production et Investissement par secteur d'industrie Année 2013 .....	33
Figure 7 : Réseau routier en 2014 .....	35
Figure 8 : Consommation par secteur d'énergie électrique de la province de Settât en 1000 KWh .....	37
Figure 9 : Evolution du taux d'électrification par milieu de résidence .....	38
Figure 10 : Nombre d'abonnés par catégorie d'abonnés.....	38
Figure 11 : Evolution du taux d'urbanisation dans la province, la région et le royaume.....	40
Figure 12 : Prix moyen de m <sup>2</sup> des constructions nouvelles par catégorie de construction (en DH) 2014.....	41
Figure 13 : Répartition des ménages selon le logement occupé 2014.....	44
Figure 14 : Ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence 2014.....	45



# Sommaire

I-PRESENTATION DE LA PROVINCE .....	6
I-1. Localisation Géographique.....	6
I-2. Climat .....	6
I-3. Relief.....	6
I-4. Découpage Communal et Administratif.....	6
II- ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION .....	7
II-1. Evolution de la population et des ménages .....	7
II.2. Structure de la population par âge et sexe .....	8
II.3. Etat matrimonial.....	9
II.4. Fécondité .....	10
II.5. Niveau d’instruction de la population .....	11
II.5.1. Analphabétisme .....	11
II.5.2. Scolarisation .....	12
II.5.3. Niveau d’étude.....	12
II.6. Activité, emploi et chômage.....	13
II.6.1. Vue globale sur le marché de l’emploi de la province .....	13
II.6.2. Structure professionnelle de la population active occupée.....	13
II.7. Niveau de vie et pauvreté .....	14
III. SECTEURS SOCIAUX .....	17
III.1. Education nationale.....	17
III.1. 1. Enseignement préscolaire.....	17
III.1. 2. Enseignement primaire.....	18
III.1. 3. Enseignement secondaire collégial .....	18
III.1. 4. Enseignement secondaire Qualifiant .....	19
III.1. 5. Enseignement post secondaire.....	20
III.1. 6. Enseignement Supérieur.....	20
III.1. 7. Formation pédagogique.....	21
III.2. Santé.....	22
III.3. Justice.....	24
III.4. Jeunesse, sports et loisirs .....	25
III.5. Entraide nationale .....	26
IV. SECTEURS PRODUCTIFS.....	27
IV.1. Agriculture et forêts.....	27
IV.1.1 Agriculture .....	27
IV.1.2. Elevage.....	30
IV.1.3. Forêts.....	31
IV.2. Industrie .....	32
IV.2.1. Grandeurs industrielles .....	32
IV.2.2. Structure par grands sous-secteurs.....	32
IV.3. Artisanat.....	33
IV.4. Tourisme .....	34
V- INFRASTRUCTURES DE BASE.....	35
V.1. Transport .....	35
V.1.1. Réseau routier revêtu.....	35
V.1.2 Transport routier.....	35
V.1.3 Transport ferroviaire.....	36
V.2. Poste et télécommunications .....	36
V.3. Electricité .....	36
V.4. Eau .....	38
V.5. Urbanisation et habitat .....	39
V.6. Conditions d’habitation des ménages.....	41
V.6.1 Conditions d’habitation des ménages en milieu urbain.....	41
V.6.2 Conditions d’habitation des ménages en milieu rural .....	44



## ***INTRODUCTION***

La nouvelle organisation territoriale de 2015 a permis l'émergence d'une mégarégion comme premier pôle économique du pays à vocation multisectorielle. La région de Casablanca-Settat peut tirer l'ensemble de son territoire vers d'autres perspectives de développement. Le rattachement de la province de Settat au Grand Casablanca offre à sa population de nouveaux horizons à explorer et de nouvelles opportunités à saisir.

Pour entamer cette œuvre de longue haleine, les services décentralisés et déconcentrés ainsi que les différents acteurs locaux sont appelés à se doter des connaissances approfondies du territoire de la province, permettant une meilleure appréhension de la situation socio-économique et par suite aider à arrêter les priorités, à rationaliser les décisions et à faciliter la programmation des actions à entreprendre.

Dans cette vision, cette nouvelle étude monographique se propose d'éclairer les acteurs provinciaux en mettant les lumières sur le stade de développement des principaux secteurs productifs, sociaux et d'infrastructure existante. Elle s'articule autour de cinq chapitres relatant la situation socio-économique de la Province :

- Le premier chapitre présente les caractéristiques géographiques (localisation, climat et relief) et l'organisation administrative ;
- Le deuxième chapitre aborde l'aspect démographique et socio-économique de la population ;
- Le troisième chapitre retrace les évolutions des secteurs sociaux ;
- Le quatrième chapitre traite les secteurs productifs ;
- Le cinquième chapitre expose l'infrastructure de base.

Il ressort de cette étude que, dans l'ensemble, la Province est bien intégrée dans le processus de développement économique et social que connaît le Royaume. Les principaux indicateurs calculés à partir des informations statistiques disponibles ne marquent pas de différences significatives par rapport à leurs niveaux à l'échelle nationale. Toutefois, de par sa position géographique stratégique, en tant que carrefour d'échange et de communication entre les grandes métropoles Casablanca - Rabat - Marrakech, de par ses atouts et potentialités économiques et humains, et de par la dynamique et le rayonnement de ses établissements universitaires et de formation

professionnelle, elle pourrait se classer mieux sur l'échiquier des provinces du Royaume et contribuer d'avantage à l'économie régionale. Le diagnostic de la situation socio-économique fait dégager quatre chantiers prioritaires sur lesquels devraient se concentrer les efforts pour la promotion de la Province.

Primo : L'amélioration de l'attractivité de la Province par l'instauration d'un climat propice aux affaires et à la réception des investissements industriels pour tirer profit de sa position géostratégique et de sa proximité de la métropole.

Secundo : La valorisation de l'élément humain via une formation de qualité adaptée aux besoins du marché.

Tertio : La poursuite et l'accélération du rythme des réalisations des barrages, l'incitation des agriculteurs des zones les plus arides à se convertir de la céréaliculture à l'arboriculture et le développement du secteur de l'élevage. Et ce pour alléger l'impact des aléas climatiques sur l'économie provinciale et assurer la stabilité des revenus de la population rurale.

Quarto : Le développement du secteur du tourisme rural et balnéaire par la création de sites touristiques.

## **I-PRESENTATION DE LA PROVINCE**

### ***I-1. Localisation Géographique***

La Province de Settat se situe au centre du Royaume. Elle est délimitée au nord par les provinces de Berrechid et Benslimane, au sud par les provinces de Kalla-Sraghna et Rhamna, à l'est par les provinces de Khouribga et Fqih Ben Salah et à l'ouest par la province d'El Jadida.

La superficie de la province s'étend sur environ 7220 km<sup>2</sup>, ce qui constitue 35% de la superficie régionale.

### ***I-2. Climat***

La province se caractérise par un climat de type continental semi-aride. Ses étés sont chauds avec des températures allant de 35° à 45° et ses hivers sont froids de 5° à 15°.

Fluctuantes d'une année à l'autre, les précipitations sont faibles. Elles sont de l'ordre de 400 mm, durant une année moyenne.

### ***I-3. Relief***

Le territoire de la province de Settat est caractérisé par une certaine homogénéité physique. On y distingue, en effet, deux zones : la Basse Chaouia, domaine des sols tirs et la haute Chaouia où on observe une diminution progressive des terres fertiles, elle est constituée de plateaux calcaires d'un paysage accidenté, renforcé par l'étalement de couches phosphatées.

### ***I-4. Découpage Communal et Administratif***

La province de Settat comprend 5 communes urbaines et 41 communes rurales regroupées au sein de trois cercles.

**Tableau 1 : Découpage administratif de la province**

	Nb. de Cercles	Nb. de Caidats	Nombre de communes		
			Urbaines	Rurales	Total
Settat	3	13	5	41	46
<b>Région</b>	<b>16</b>	<b>...</b>	<b>29</b>	<b>124</b>	<b>153</b>

Source : Annuaire Statistique régional 2015

## **II- ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION**

### **II-1. Evolution de la population et des ménages**

La population de la province représente, selon les résultats du RGPH 2014, 1,87% de la population totale du Royaume. Elle a atteint le chiffre de 634184 habitants contre 595165 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,64%. Ce rythme d'accroissement est nettement inférieur à celui correspondant à la population nationale (1,25%).

**Tableau 2 : Evolution de la population totale, urbaine et rurale (2004-2014)**

	<b>2004</b>	<b>2014</b>	<b>Taux d'accroissement Annuel (%) 2004-2014</b>
<b>Settat</b>	<b>595165</b>	<b>634184</b>	<b>0,64</b>
Urbain	184204	217634	1,68
Rural	410961	416550	0,14
<b>National</b>	<b>29891708</b>	<b>33848242</b>	<b>1,25</b>
Urbain	16463634	20432439	1,86
Rural	13428074	13415803	0,39

Source: RGPH 2004, 2014

La population urbaine de la province a atteint, selon les résultats du RGPH 2014, le chiffre de 217634 habitants contre 184204 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,68%. Elle représente ainsi 34,3% de la population totale de la province (taux d'urbanisation) et 1,06% de la population urbaine nationale. La province reste en effet à caractère rural puisque la population rurale de la province s'est chiffrée, au moment du RGPH 2014, à 416550 habitants contre 410961 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,14%. Le nombre des habitants ruraux représente 65,7% de la population totale de la province et 3,1% de la population rurale nationale. Le faible taux d'accroissement intercensitaire 2004-2014 est dû principalement à l'exode rurale et à la migration vers l'étranger.

Le nombre de ménages recensés en 2014 a été de 119283 contre 99344 en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 20%. Quant à la taille moyenne des ménages, elle a été de 4,5 personnes en milieu urbain et de 5,9 en milieu rural.



**Tableau 3 : Evolution du nombre des ménages de la Province  
par milieu entre 2004 et 2014**

	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Settat	37311	62033	99344	48502	70781	119283
<b>National</b>	<b>3543808</b>	<b>2121456</b>	<b>5665264</b>	<b>4807743</b>	<b>2506063</b>	<b>7313806</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

## *II.2. Structure de la population par âge et sexe*

Par âge, la population de la province, à l'instar de la population du Royaume, entame la deuxième phase de la transition démographique. Ainsi, la part de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale a rétréci en faveur de celle âgée de 15-59 ans et 60 ans et plus. Nonobstant, la population de la province reste encore caractérisée par sa grande jeunesse puisque 39,6% de la population ont moins de 20 ans et à peu près de 55,7% ont moins de 30 ans.

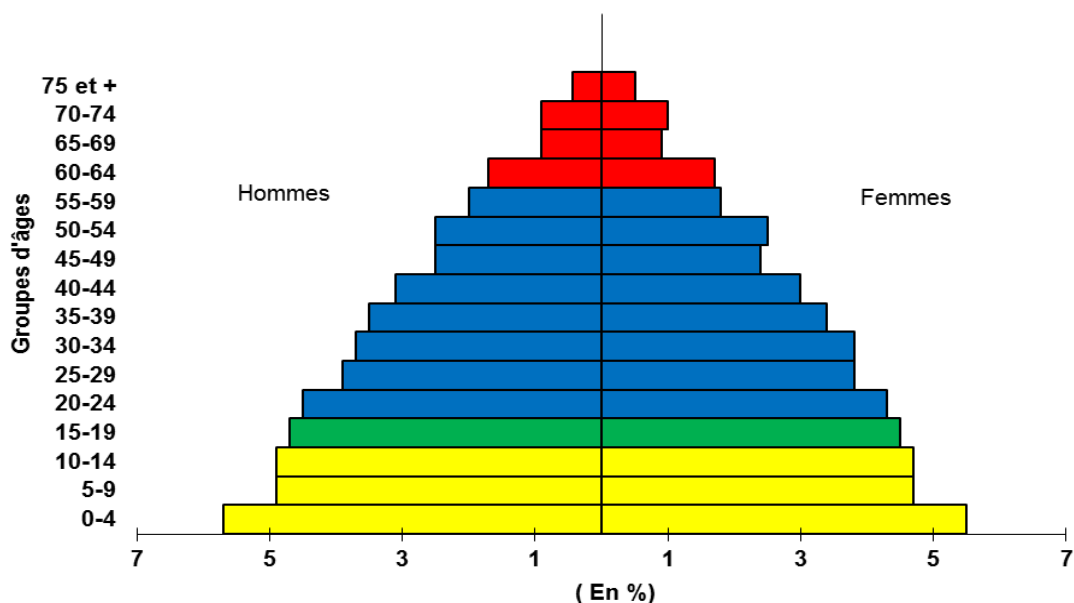
Par sexe, la population masculine de la province représente 50,6%, soit un rapport de masculinité de 102 hommes pour 100 femmes.

**Tableau 4 : Population municipale de la Province  
selon le groupe d'âges quinquennal et le sexe (Ensemble des deux milieux)**

Groupe d'âges quinquennal	Effectif			Fréquence (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>0 - 4 ans</b>	36 013	34 455	<b>70 468</b>	5,7	5,5	<b>11,2</b>
<b>5 - 9 ans</b>	31 015	29 452	<b>60 467</b>	4,9	4,7	<b>9,6</b>
<b>10 - 14 ans</b>	30 999	29 391	<b>60 390</b>	4,9	4,7	<b>9,6</b>
<b>15 - 19 ans</b>	29 783	28 375	<b>58 158</b>	4,7	4,5	<b>9,2</b>
<b>20 - 24 ans</b>	28 250	27 025	<b>55 275</b>	4,5	4,3	<b>8,7</b>
<b>25 - 29 ans</b>	24 783	24 202	<b>48 985</b>	3,9	3,8	<b>7,8</b>
<b>30 - 34 ans</b>	23 628	23 835	<b>47 463</b>	3,7	3,8	<b>7,5</b>
<b>35 - 39 ans</b>	21 994	21 637	<b>43 631</b>	3,5	3,4	<b>6,9</b>
<b>40 - 44 ans</b>	19 410	18 956	<b>38 366</b>	3,1	3	<b>6,1</b>
<b>45 - 49 ans</b>	15 718	15 413	<b>31 131</b>	2,5	2,4	<b>4,9</b>
<b>50 - 54 ans</b>	15 574	15 540	<b>31 114</b>	2,5	2,5	<b>4,9</b>
<b>55 - 59 ans</b>	12 371	11 425	<b>23 796</b>	2	1,8	<b>3,8</b>
<b>60 - 64 ans</b>	10 438	10 552	<b>20 990</b>	1,7	1,7	<b>3,3</b>
<b>65 - 69 ans</b>	5 912	5 937	<b>11 849</b>	0,9	0,9	<b>1,9</b>
<b>70 - 74 ans</b>	5 457	6 485	<b>11 942</b>	0,9	1	<b>1,9</b>
<b>75 ans et plus</b>	8 100	9 599	<b>17 699</b>	1,3	1,5	<b>2,8</b>
<b>Non déclaré</b>	1	0	<b>1</b>	0	0	<b>0</b>

Source : RGPH 2014

Figure 1 : Pyramide des âges en 2014



### II.3. Etat matrimonial

La répartition en 2014, de la population âgée de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, fait ressortir que 32,3% sont célibataires (40% pour le sexe masculin et 24,6% pour le sexe féminin); un peu moins des deux tiers de la population se trouve marié soit 60,2% (58,4% pour le sexe masculin et 62% pour le sexe féminin). Quant aux veufs et aux divorcés, ils représentent respectivement 5,9% et 1,6%.

L'âge au premier mariage est passé de 27,8 ans à 27,4 ans entre 2004 et 2014, soit un léger glissement de 4 mois pendant une décennie. Chez les hommes, il a atteint 30,7 ans en 2014 (contre 30,4 ans en 2004) et chez les femmes 24 ans (contre 25,2 ans en 2004).

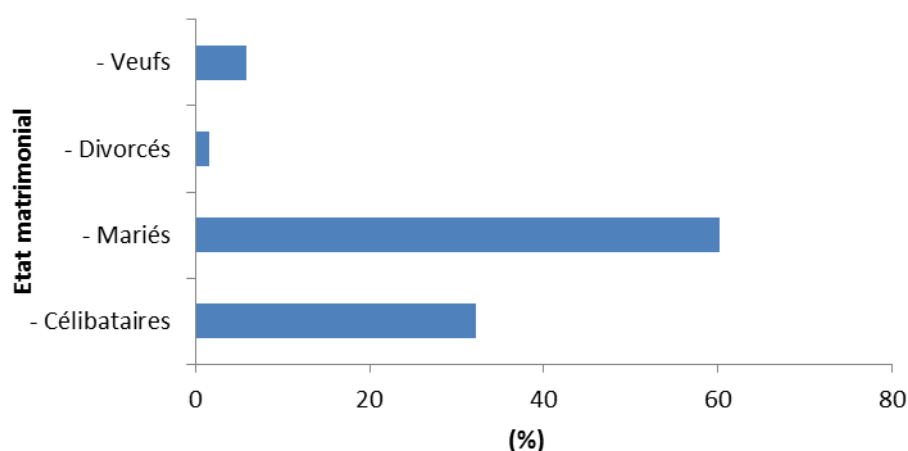
Tableau 5 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe

Année: 2014

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
- Célibataires	40	24,6	<b>32,3</b>
- Mariés	58,4	62	<b>60,2</b>
- Divorcés	0,8	2,5	<b>1,6</b>
- Veufs	0,9	10,9	<b>5,9</b>

Source : RGPH 2014

**Figure 2 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe en 2014**



#### **II.4. Fécondité**

L'indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme durant sa vie de procréation, a été de 2,5 par femme en 2014 contre 2,8 en 2004. Par milieu de résidence, il a atteint son seuil minimum chez les femmes citadines avec 2 enfants contre 2,8 événements de naissances vivantes chez leurs concitoyennes rurales (2,1 contre 3,1 en 2004). Selon l'âge, la fécondité a atteint son apogée chez les femmes de la classe d'âge 25-29 ans, et elle est plus élevée chez la femme rurale que chez la femme citadine quelque soit le groupe d'âge.

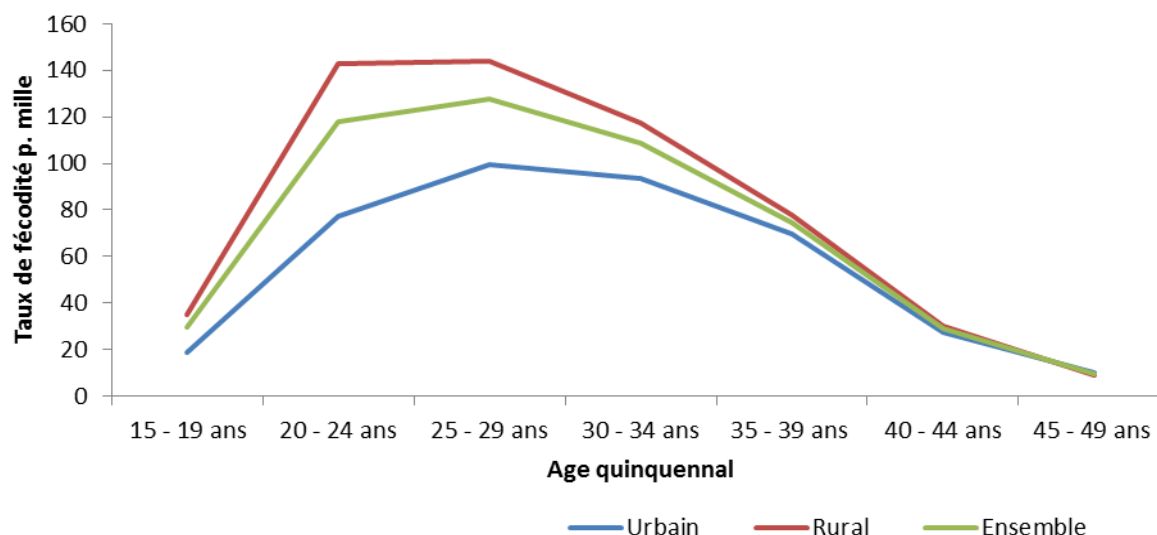
**Tableau 6 : Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence et l'âge quinquennal**

Année: 2014

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15 - 19 ans	18,7	35	29,3
20 - 24 ans	77,1	142,8	118
25 - 29 ans	99,4	143,9	127,6
30 - 34 ans	93,7	117,4	108,7
35 - 39 ans	69,6	77,8	74,6
40 - 44 ans	27,6	30,2	29,2
45 - 49 ans	9,9	8,7	9,2
ISF	2	2,8	2,5
ISF (2004)	2,1	3,1	2,8
ISF (niveau Régional 2014)	2	2,6	2,1

Source : RGPH 2014

**Figure 3 : Taux de fécondité selon l'âge**



## **II.5. Niveau d'instruction de la population**

### **II.5.1. Analphabétisme**

En ce qui concerne l'alphabétisation, elle a été considérablement améliorée grâce aux efforts appréciables entrepris par les pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus a chuté de 53,9% en 2004 à 42% en 2014. Cette amélioration est plus marquée chez la tranche d'âge 10 -14 ans pour laquelle ce taux est passé de 19,3% à 5,5%. Mais il est à noter que le milieu rural reste encore très affecté par ce fléau (51,1%).

**Tableau 7 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	21,2	50,9	41,8	16,1	39,5	31,5
Féminin	42,9	77,1	65,7	33,8	63,6	52,6
<b>Ensemble</b>	<b>32,6</b>	<b>63,9</b>	<b>53,9</b>	<b>25,3</b>	<b>51,1</b>	<b>42,0</b>

Source : RGPH 2004, 2014

**Tableau 8 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon l'âge quinquennal et le sexe**

Groupes d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	14,2	24,8	19,3	4,7	6,3	5,5
15-24	29,2	52,2	40,6	10,7	21,9	16,2
25-34	36,9	66,2	51,6	28	54,5	41,2
35-49	55,3	80,7	68,2	38,9	67,6	53,1
50 ans et plus	72,3	95,6	84,5	62,5	88,5	75,7
<b>Ensemble</b>	<b>41,8</b>	<b>65,7</b>	<b>53,9</b>	<b>31,5</b>	<b>52,6</b>	<b>42</b>

Source : RGPH 2004, 2014

### ***II.5.2. Scolarisation***

Au niveau de la province, un peu plus de 9 enfants sur 10 âgés de 7 à 12 ans au moment du recensement (Septembre 2014), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, étaient inscrits à l'école.

L'évolution de la scolarisation des enfants entre les deux recensements montre une nette progression des taux, aussi bien pour les deux milieux de résidence que les deux sexes. Ainsi, la scolarisation des filles rurales a enregistré une nette amélioration de plus de 26 points entre 2004 et 2014.

**Tableau 9 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91,9	71	76,9	97,3	91,5	93,3
Féminin	91,5	62	70,7	97,5	88,3	91,1
<b>Ensemble</b>	<b>91,7</b>	<b>66,7</b>	<b>73,9</b>	<b>97,4</b>	<b>89,9</b>	<b>92,2</b>

Source : RGPH 2004, 2014

### ***II.5.3. Niveau d'étude***

Selon le RGPH 2014, la répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon la scolarisation, révèle que 40,9% de cette population n'ont reçu aucune instruction, 28,9% ont un niveau primaire, 23,6% ont un niveau secondaire collégial et qualifiant et seulement 4,5% ont un niveau supérieur.

**Tableau 10 : Population âgée de 10 ans et plus (en %) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**

Année : 2014

Niveau d'étude	Provincial			Régional		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	25,0	49,7	40,9	19,4	46,1	26,2
Pré-scolaire	1,2	2,6	2,1	1,5	2,6	1,7
Primaire	24,7	31,2	28,9	24,7	30,5	26,2
Collégial	20,6	11,6	14,8	21,0	13,8	19,2
Secondaire	18,0	3,8	8,8	20,6	5,3	16,7
Supérieur	10,5	1,2	4,5	12,8	1,7	10,0

Source : RGPH 2014

## ***II.6. Activité, emploi et chômage***

### ***II.6.1. Vue globale sur le marché de l'emploi de la province***

En 2014, l'enquête nationale sur l'emploi révèle que la province de Settat a réalisé 60,4% comme taux d'activité (44,7% en milieu urbain et 66,5% en milieu rural), dépassant le taux régional de 11 points (49,4%).

Quant au taux de chômage, il a affiché un niveau de 3,9% en 2014 contre 9,5% enregistré au niveau régional. Toutefois, ce taux cache des disparités selon le milieu de résidence. En effet, le taux de chômage urbain se situe à 13,6% tandis que celui enregistré en milieu rural n'est que 1,4%.

Par ailleurs, le taux de sous-emploi a atteint 18,6% en 2014 enregistrant ainsi 8,5 points de plus par rapport au taux constaté pour la région Casablanca-Settat (10,1%).

**Tableau 11 : Indicateurs en (%) de l'emploi, activité et chômage au niveau de la province de Settat en 2014**

	Urbain	Rural	Ensemble	Région (Casablanca-Settat)
<b>Taux d'activité</b>	44,7	66,5	60,4	49,4
<b>Taux de chômage</b>	13,6	1,4	3,9	9,5
<b>Taux d'emploi</b>	38,6	65,6	58,1	44,7
<b>Taux de sous-emploi</b>	19,5	18,0	18,6	10,1

Source : Enquête Nationale sur L'Emploi 2014, HCP

### ***II.6.2. Structure professionnelle de la population active occupée***

Selon les données du RGPH 2014, la structure des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession est marquée par la prédominance du statut des indépendants (42,0%) suivis des salariés avec 41,5%. Notons aussi que 6 actifs occupés urbains sur 10 sont des salariés.

En comparaison avec le niveau régional et national, on note la prédominance totale du salariat (respectivement 61,9% et 57,8%).

Par rapport aux données enregistrées en 2004, on constate en particulier une régression des aides familiaux de 14,4 points, des employeurs de 1,2 points et des apprentis de 0,3 points au profit du développement des statuts des indépendants (5,4 points) et des salariés (8,3 points).



**Tableau 12 : Population active occupée selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)**

<b>Situation professionnelle</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble provincial</b>	<b>Ensemble régional</b>	<b>Ensemble national</b>	<b>Provincial 2004</b>
<b>Employeur</b>	3,6	1,3	2,1	3,3	2,9	3,3
<b>Indépendant</b>	31,0	47,7	42	27,7	29,8	36,6
<b>Salarié</b>	60,3	31,7	41,5	61,9	57,8	33,2
<b>Aide familial</b>	1,6	16,1	11,1	4,1	6,5	25,5
<b>Apprenti</b>	1,1	0,9	1	0,7	0,9	1,3
<b>Autre</b>	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	–
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH 2014

### *II.7. Niveau de vie et pauvreté*

En 2014, la province de Settat a enregistré un taux de pauvreté de 5,1%, un taux pratiquement identique à celui constaté dans l'urbain (5,2%) et le rural (5,1%) de la province, contre 2,6% au niveau régional et 4,8% au niveau national.

Quant au taux de vulnérabilité qui représente la proportion de la population qui est fragile ou économiquement vulnérable face au fléau de la pauvreté, il est de 14,6% au niveau de la province contre 8,1% au niveau régional et 12,5% au niveau national, ce qui explique la dimension rurale de la vulnérabilité dans la province de Settat.

Comparativement aux provinces de la région, la province occupe la deuxième place, après El Jadida, parmi les provinces les plus pauvres.

**Tableau 13 : Indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité en 2014 (%)**

	<b>Taux de pauvreté</b>	<b>Indice volumétrique</b>	<b>Indice de sévérité</b>	<b>Taux de vulnérabilité</b>
<b>Province de Settat</b>	5,1	0,9	0,2	14,6
<b>Région de Casablanca-Settat</b>	2,6	0,4	0,1	8,1
<b>National</b>	4,8	-	-	12,5

Source : HCP

L'analyse de la répartition spatiale de la pauvreté dans la province montre que la commune de Oulad M'Hamed est considérée la plus pauvre avec un taux de pauvreté de 21,4% et un taux de vulnérabilité de 28,6%, suivi de la commune de Bni Yagrine avec un taux de pauvreté de 16,9% et un taux de vulnérabilité de 30,4%.

**Tableau 14 : Répartition des communes et centres urbains selon les classes de pauvreté (%)**

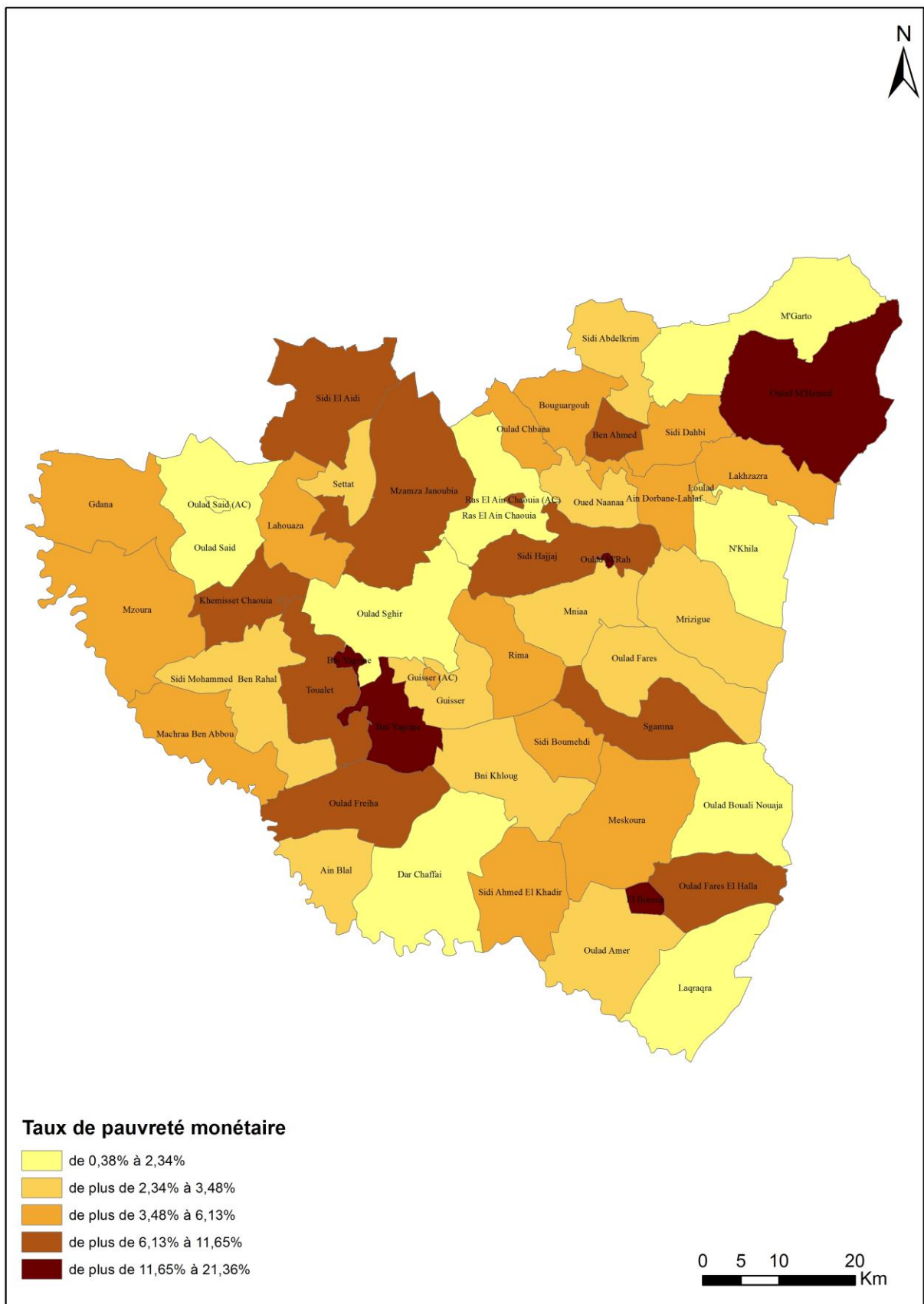
Année: 2014

<b>Niveau de taux de pauvreté</b>	<b>Provincial</b>	<b>National</b>
Moins de 5%	59,2	39,2
De 5% à moins de 10%	28,6	29,8
De 10% à moins de 20%	10,2	23,8
De 20% à moins de 30%	2	5,1
Plus de 30%	0	2,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : HCP, RGPH 2014

Comme à l'échelle Nationale, la baisse de la pauvreté monétaire a été constatée au niveau de la majorité des communes et centres urbains. En effet, en 2014, 87,8% des communes et centres urbains ont un taux inférieur à 10% contre 69% au niveau national, 10,2% se situe dans la fourchette comprise entre 10% et 20% (23,8% au niveau National) et seulement une commune affichait un taux dépassant 20% contre 7,8% au niveau national.

**Figure 4 : Distribution géographique des communes de la province de Settat selon le taux de pauvreté monétaire  
Année 2014**



### **III. SECTEURS SOCIAUX**

#### **III.1. Education nationale**

##### **III.1. 1. Enseignement préscolaire**

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape fondamentale dans leur préparation et leur insertion dans l'enseignement primaire.

On distingue trois types d'enseignement préscolaire : traditionnel, moderne privé et moderne public.

L'effectif total des enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire dans la province de Settat a atteint le seuil de 9319 en 2014/2015 dont 42,9% sont de sexe féminin, soit 6,1 % des élèves de la région de Casablanca-Settat.

Cet effectif est réparti à raison de 77% pour l'enseignement traditionnel contre 17% pour l'enseignement moderne privé et 5% pour l'enseignement moderne public.

Quelques 617 encadreurs ont été chargés de préparer les nouvelles générations à la vie scolaire dont 60% sont de sexe féminin.

Pour dispenser cet enseignement, la province dispose de 395 établissements dont 90% concerne le préscolaire traditionnel et particulièrement les écoles coraniques en milieu rural.

**Tableau 15 : Principaux indicateurs de l'enseignement préscolaire selon le type d'enseignement dans la Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

<b>Indicateurs</b>	<b>Préscolaire Traditionnel</b>	<b>Préscolaire Moderne Privé</b>	<b>Préscolaire Moderne Public</b>	<b>Total</b>
Etablissements	357	23	15	395
Salles	471	108	26	605
Classes	433	72	20	525
Inscrits	7190	1624	505	9319
dont Féminin	2947	799	249	3995
Encadreurs	480	120	17	617
dont Féminin	259	98	13	370

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### **III.1. 2. Enseignement primaire**

Concernant l'enseignement primaire public, la province de Settat disposait de 170 établissements et assurait l'enseignement à 73021 élèves en 2014/2015 ; ce qui représente 13,4% des élèves de la région Casablanca-Settat.

Le nombre moyen d'élèves par classe est évalué à 29,1; alors qu'il atteint 28 au niveau national.

Quant au taux d'encadrement dans la province, il est de 24 élèves par enseignant contre 30 au niveau régional et 28 au niveau national.

Par ailleurs, l'effectif global des élèves dans l'enseignement privé au titre de l'année 2014/2015, est de 8578 dont 46,8% sont des filles.

Cet effectif ne représente que 4,2% de la même catégorie au niveau de la région Casablanca-Settat.

**Tableau 16 : Principaux indicateurs de l'enseignement primaire selon le secteur dans la Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

<b>Indicateurs</b>	<b>Secteur Public</b>	<b>Secteur Privé</b>	<b>Total</b>
Etablissements	170	28	198
Salles	2146	445	2591
Classes	2507	351	2858
Elèves	73021	8578	81599
dont Féminin	34028	4013	38041
Enseignants	3041	420	3461
dont Féminin	1180	...	...

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### **III.1. 3. Enseignement secondaire collégial**

Au titre de l'année scolaire 2014/2015, la province dispose de 32 collèges publics constitués de 535 salles.

Le nombre d'élèves qui fréquentent ces établissements a atteint 24187 élèves dont 41% sont des filles, groupés en 633 classes et encadrés par 850 professeurs.

Le nombre d'élèves par classe dans la province a atteint 38,2 contre 37,8 au niveau national.

Quant au secteur privé, la province dispose de 14 établissements fréquentés par 1944 élèves, encadrés par 158 enseignants. Le nombre d'élèves par classe est de 25 en moyenne.

**Tableau 17 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial  
selon le secteur dans la Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

<b>Indicateurs</b>	<b>Secteur Public</b>	<b>Secteur Privé</b>	<b>Total</b>
Etablissements	32	14	46
Salles	535	145	680
Classes	633	77	710
Elèves	24187	1944	26131
dont Féminin	9919	959	10878
Enseignants	850	158	1008

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.1. 4. Enseignement secondaire Qualifiant***

La province de Settat dispose de 21 lycées publics, 386 salles et 417 classes. Le nombre d'élèves qui poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire qualifiant public s'élève à 14083 dont 6624 filles. Ce qui représente 7,5% de l'effectif total des lycéens au niveau régional.

S'agissant des enseignants, la province compte 727 personnes soit 7,9% au niveau régional.

Le nombre d'élèves par enseignant s'élève à 19 au niveau de la province contre 20 au niveau de la région. Quant au nombre moyen d'élèves par classe, il a atteint 34 contre 35 enregistré au niveau national.

Notons que pour la saison 2014/2015, 10814 élèves ont obtenu leur bac dont 49,8% sont de sexe féminin. Les bacheliers scientifiques représentent 62,2% de cet effectif.

Concernant, l'enseignement secondaire qualifiant privé, la province abrite 6 établissements, 84 salles et 40 classes.

Le nombre d'élèves inscrits dans ce secteur est de 938, soit 3% du total de la région. Ces lycéens sont confiés à 102 éducateurs.



**Tableau 18 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire Qualifiant selon le secteur dans la Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

Indicateurs	Secteur Public	Secteur Privé	Total
Etablissements	21	6	27
Salles	386	84	470
Classes	417	40	457
Elèves	14083	938	15021
dont Féminin	6624	480	7104
Bacheliers	10814	10666	21480
dont Féminin	5384	5324	10708
Enseignants	727	102	829
dont Féminin	256	...	...

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.1. 5. Enseignement post secondaire***

Au cours de l'année 2014/2015, le nombre des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles au niveau de la province de Settat a atteint 297 dont 53,2% sont des filles. D'autre part, l'effectif des étudiants du brevet de technicien supérieur était de 178 étudiants dont 44,9% sont des filles.

**Tableau 19 : Principaux indicateurs de l'enseignement post secondaire dans la Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

	1 <sup>ère</sup> Année		2 <sup>ème</sup> Année		Ensemble	
	Total	Fém.	Total	Fém.	Total	Fém.
Classes préparatoires	150	93	147	65	297	158
Brevet de Technicien Supérieur	96	41	82	39	178	80

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.1. 6. Enseignement Supérieur***

La province dispose de l'une des plus prestigieuses universités du Maroc en l'occurrence Université Hassan I. Elle comprend 6 établissements dont 4 sont implantés dans la ville de Settat.

L'effectif des étudiants a atteint 18 735 au titre de l'année 2014/2015, encadrés par 296 enseignants permanents.

Par établissement, on constate une certaine variabilité de leur taille en terme d'effectif des étudiants étant donné que 2 sur 3 étudiants relevant de la F.S.J.E.S.

**Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'enseignement supérieur  
dans la Province de Settat**

Année Universitaire: 2014/2015

<b>Etablissement</b>	<b>Nombre des étudiants</b>	<b>Nombre des diplômés</b>	<b>Enseignants Permanents</b>
E.N.C.G.	1 452	253	42
F.S.J.E.S.	12 370	1746	93
F.S.T.	4 771	902	152
I.S.S.S.	142	39	9
<b>Total</b>	<b>18 735</b>	<b>2940</b>	<b>296</b>

Source : Présidence de l'Université Hassan I

### ***III.1. 7. Formation pédagogique***

Les établissements relevant de la formation pédagogique de la province de Settat a assuré en 2014/2015, la formation de 559 professeurs répartis en trois niveaux, à savoir, 272 professeurs du primaire, 110 professeurs du secondaire collégial et 177 professeurs du secondaire qualifiant.

**Tableau 21 : Formation des professeurs selon le cycle**

Année scolaire: 2014/2015

<b>Cycle</b>	<b>Province de Settat</b>	<b>National</b>
Primaire	272	2115
Secondaire Collégial	110	2530
Secondaire Qualifiant	177	3400
<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>8045</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015  
Annuaire Statistique du Maroc 2015

### ***III.1. 8. Formation Professionnelle***

L'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

La Province disposait en 2014/2015 de 27 établissements dont 15 appartiennent au secteur privé.

L'effectif des stagiaires dans les différents centres de formation professionnelle, pendant l'année 2014-2015, a atteint 5817 élèves dont 9,1% relèvent du secteur privé. Le nombre des lauréats s'est établi à 2127 dont 32% sont de sexe féminin.

**Tableau 22 : Principaux indicateurs de la Formation Professionnelle  
Province de Settat**

Année scolaire: 2014/2015

Indicateurs	Total	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien Spécialisé
♦ Secteur Public					
Stagiaires	5285	411	1087	1830	1957
Lauréats	1846	373	272	596	605
Formateurs	193	20	51	66	56
♦ Secteur Privé					
Stagiaires	532	66	102	163	201
Lauréats	281	66	92	58	65
Formateurs	71	4	12	29	26

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.2. Santé***

La santé consiste une préoccupation fondamentale dans toute société. Son niveau et sa qualité reflètent le bien être de la population. L'amélioration des conditions sanitaires dépend d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent.

En matière d'infrastructure sanitaire publique, la province est dotée en 2014 de :

- ❖ 01 Hôpital général ;
- ❖ 01 Hôpital local ;
- ❖ 11 Centres de santé urbains ;
- ❖ 39 Centres de santé ruraux ;
- ❖ 34 Dispensaires ruraux.

Le milieu rural bénéficie de 85% de l'ensemble des formations sanitaires de base contre 68% au niveau national.

Quant à la capacité litière de l'hôpital général public de la province, elle s'élève à 352 lits en 2014, traduisant une moyenne de 1802 hab/lit, ce niveau est supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 1648 hab/lit.

L'encadrement médical à la province de Settat, en 2014, est assuré par 249 médecins dont 71,5% exercent dans le secteur public, cet effectif représente 1,45% du total des médecins au niveau national.

Le corps paramédical public de la province est constitué de presque 470 personnes en 2014, soit environ 2% de l'effectif national.

Pour ce qui est de l'utilisation des infrastructures sanitaires de la province en 2014, la durée moyenne de séjour et le taux de rotation des lits ont été respectivement de l'ordre de 2,45 jours et 87. Le taux moyen d'occupation a été de 58,13% contre 65,1% au niveau national.

Concernant le programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement au niveau de la province, 4696 femmes se sont présentés en 2014 au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de leur grossesse auprès des services concernées pour se faire examiner pour la première fois. Durant la même période, 1110 grossesses à risque ont été dépistées. Quant aux examens post-natals, ils s'élèvent à 12069, soit 1,8% des consultations réalisées après accouchement au niveau national.

Dans le cadre des activités du programme national d'immunisation destinées aux enfants âgés de moins d'un an, les réalisations de la délégation Provinciale de la santé sont estimées, en 2014, à 2% des activités réalisées au niveau national pour le vaccin de BCG (soit 15306 prises), à 2,12% pour le vaccin du DTCP (soit 45732 prises) et à 7,52% pour le vaccin anti-rougeoleux (soit 14288 prises).

Concernant le programme de la planification familiale au niveau de la province en 2014, l'effectif des adhérentes à ce programme est de 89500 femmes, ce qui représente 13,71% du total des femmes acceptantes au niveau national.

**Tableau 23 : Principaux indicateurs de la santé**

Année: 2014

Indicateurs	Province de Settat
<b>♦Infrastructure sanitaire publique</b>	
Hôpital général	01
Hôpital local	01
Centre de santé urbain	11
Centre de santé rural	39
Dispensaires ruraux	34
<b>♦Nombre de lits (Hôpital général)</b>	352
<b>♦Nombre de médecins</b>	249
Public	178
Privé	71
<b>♦Habitants / médecin</b>	2547
<b>♦Nombre de personnel paramédical</b>	470
<b>♦Mouvements des malades dans l'hôpital général</b>	
Nombre de lits	352
Nombre des entrées	30 480
Journées d'hospitalisation	74 688
Durée moyenne de séjour	2,45
Taux d'occupation moyen	58,13%
Taux de rotation	87

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.3. Justice***

Le secteur de la Justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

La Province abrite une cour d'appel, trois tribunaux de première instance et deux centres judiciaires.

Au cours de l'année 2014, les activités de la cour d'appel ont concerné 21962 affaires dont 12228 sont des affaires civiles.

Pour les activités des tribunaux de première instance, elles ont concerné, en 2014, 19102 affaires dont 76% sont des affaires civiles.

**Tableau 24 : Activités de quelques instances judiciaires de la Province de Settat**

Année: 2014

Catégories de juridiction	Civile	Pénale	Ensemble
<b>♦ Cours d'appel</b>	<b>8973</b>	<b>8832</b>	<b>17805</b>
Affaires enregistrées	2859	3965	<b>6824</b>
Affaires jugées	3387	4173	<b>7560</b>
Affaires en instance	2727	694	<b>3421</b>
<b>♦ Tribunaux de première instance</b>	<b>13021</b>	<b>4010</b>	<b>17031</b>
Affaires enregistrées	5725	1755	<b>7480</b>
Affaires jugées	6087	1190	<b>7277</b>
Affaires en instance	1209	1065	<b>2274</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***III.4. Jeunesse, sports et loisirs***

La Province dispose des installations sportives, des institutions chargées de l'accueil et de la promotion des activités récréatives en faveur des jeunes, et des activités de formation au profit de femmes et des jeunes filles.

En effet, l'infrastructure sportive de la province en 2013 est composée de 24 installations sportives.

Outre le sport, la province de Settat a abrité en 2014, 5 foyers féminins, soit 16% du total régional. Le nombre des bénéficiaires du total des activités dans ces centres est de l'ordre de 637, encadrées par 13 cadres.

Concernant les jardins d'enfants, la province dispose de 6 jardins accueillant 292 enfants.

Pour ce qui est des maisons de jeunes, on compte 4 établissements au niveau provincial en 2014, soit 5% de l'ensemble de la région.

Le nombre des jeunes bénéficiaires de ces activités est de l'ordre de 332565 dont 41% ont participé aux activités de rayonnement.

Concernant les colonies de vacances, il a été enregistré en 2013 environ 1 033 participants aux colonies de vacances de l'été.



**Tableau 25 : Principaux indicateurs du secteur de la Jeunesse et Sports**

Année: 2014

Equipements	Province de Settat
<b>◆ Installations sportives</b>	
Terrain de Football	11*
Terrain de Golf	1*
Terrain de Basketball	3*
Salle Couverte	1*
Piste d'Athlétisme	1*
Piscine	6*
Complexe sportif	1*
<b>◆ Maison de jeunes</b>	
Nombre d'établissements	4
Nombre de bénéficiaires	332565
Nombre d'encadreurs	...
<b>◆ Foyers Féminins</b>	
Nombre d'établissements	5
Nombre de bénéficiaires	637
Nombre d'encadreurs	13
<b>◆ Jardins d'enfants</b>	
Nombre d'établissements	6
Nombre de bénéficiaires	292
Nombre d'encadreurs	6

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

\* : Année 2013

### ***III.5. Entraide nationale***

L'entraide nationale joue un rôle incontournable dans la lutte contre la pauvreté et la précarité à travers des programmes et des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des catégories sociales les plus défavorisées.

Au niveau de la province, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les établissements de protection sociale, les jardins d'enfants, les organisations des handicapés, les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Au total, la province comptait 44 établissements en 2014. L'effectif des bénéficiaires a atteint près de 3004 bénéficiaires accompagnés par 295 encadreurs.

Le tableau ci-dessous montre les différents établissements au niveau provincial.

**Tableau 26 : Activités de l'Entraide Nationale**

Année: 2014

<b>Etablissements</b>	<b>Nombre</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Encadreurs</b>
Centres d'Education et de Formation	<b>18</b>	<b>524</b>	<b>34</b>
Associations de Bienfaisance	<b>20</b>	<b>1993</b>	<b>192</b>
Asiles pour Vieillards	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>7</b>
Garderies d'Enfants	<b>10</b>	<b>224</b>	<b>16</b>
Centres de Lutte Contre l'Analphabétisme	<b>9*</b>	<b>137</b>	<b>13</b>
Associations des Handicapés	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>24</b>
Centres de Formation par Apprentissage	<b>1</b>	<b>62</b>	<b>9</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

\*: il s'agit de classes

## ***IV. SECTEURS PRODUCTIFS***

### ***IV.1. Agriculture et forêts***

#### ***IV.1.1 Agriculture***

L'agriculture a toujours occupé une place centrale dans l'économie de la province de Settat de part la population active qui y participe, de la production céréalière et de la superficie agricole cultivée.

En effet, la superficie cultivable (superficie agricole utile) de la Province de Settat a représenté, durant la campagne agricole 2013-2014, 33% du territoire régional, soit quelque 382165 ha.

L'agriculture de la Province est une agriculture à majorité Bour ; les terres irriguées ne représentent que 1,3% de la superficie agricole utile de la Province. Les céréales dominent les cultures pratiquées dans la Province, ils ont occupé, durant la campagne agricole 2013-2014, près des 3/4 soit 74,68% des terres cultivées, tandis que les légumineuses, les cultures maraîchères, les plantations fruitières<sup>1</sup>, en ont occupé presque le 1/4 soit 25,32%. La production céréalière demeure étroitement liée aux conditions climatiques, elle est seulement de 2,5 millions de quintaux en 2013-2014 contre 7,1 millions de quintaux durant la campagne agricole de l'année précédente, enregistrant ainsi 3,6% de la production nationale.

Les rendements (qx/ha) qui dépendent d'un ensemble de facteurs en l'occurrence les conditions climatiques, avoisinent et dépassent parfois le niveau national. Ils ont été, durant 2013-2014, de l'ordre de 7,3 qx/ha pour le blé dur, 7,3 qx/ha pour le blé tendre, 9,4 pour l'orge et 3 pour le maïs. Au niveau de la région

<sup>1</sup> Les plantations oléagineuses, industrielles et aromatiques et les cultures fourragères

de Casablanca-Settat, on constate que la Province de Settat vient en premier de la file des provinces de la région en ce qui concerne le rendement des céréales avec 1/5 (19,33%) de la production régionale.

**Tableau 27 : Production (en 1000 Qx) par province des principales cultures**

Campagne agricole: 2013-2014

	Céréales	Légumineuses	Cultures maraîchères	plantations fruitières	cultures oléagineuses, industrielles et Aromatiques (en Qx)
<b>Settat</b>	2558	105,5	647,7	180,54	23 ,25
<b>Benslimane</b>	2071	71	68,02	219,05	41350
<b>Berrechid</b>	1932,1	86	3082,5	...	...
<b>Grand Casablanca</b>	707	5,3	...	...	...
<b>El Jadida</b>	5830	24,6	...	...	...
<b>Sidi Bennour</b>	132,4	26,7	...	...	...
<b>Total</b>	<b>13 230,5</b>	<b>319,1</b>	...	...	...

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

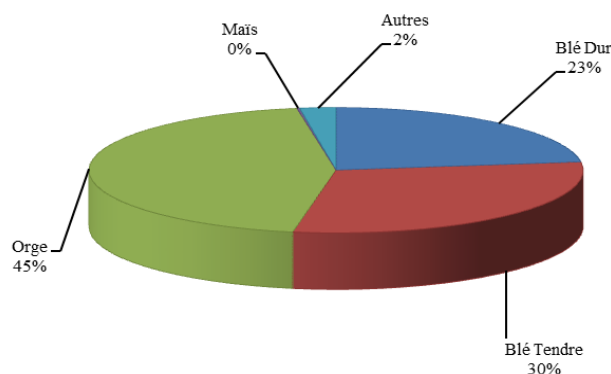
Quant à la production des légumineuses, la province de Settat a assuré en 2013-2014 près de 33% de la production régionale. Par ailleurs le rendement moyen enregistré (4,19%) reste très inférieur à celui enregistré au niveau national.

**Tableau 28 : Production en (1000 Qx) et rendement (Qx/ha)  
des céréales par province**

		Campagne agricole: 2013-2014			
		Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
Settat	Production en1000 Qx	583,1	759,2	1135,5	4,5
	% dans la Prod. Nationale	4,1	2,0	6,9	0,5
	Rendement Qx/Ha	7,3	7,3	9,4	3,0
Berrechid	Production en1000 Qx	376,1	934,3	496,8	10
	% dans la Prod. Nationale	2,7	2,5	3,0	1,0
	Rendement Qx/Ha	11,8	16,8	15,5	4,0
Benslimane	Production en1000 Qx	466,6	1074,9	179,4	0,4
	% dans la prod. Nationale	3,3	2,9	1,1	0,0
	Rendement Qx/Ha	21,0	21,0	15,0	2,4
Grand Casablanca	Production en1000 Qx	33,2	318,2	340,3	0,4
	% dans la Prod. Nationale	0,2	0,9	2,1	0,0
	Rendement Qx/Ha	23,7	23,4	21,8	4,0
El Jadida	Production en1000 Qx	1539,5	2789,6	923,6	586,4
	% dans la Prod. Nationale	10,9	7,5	5,6	60,2
	Rendement Qx/Ha	16,9	19,2	10,8	11,2
Sidi Bennour	Production en1000 Qx				132,4
	% dans la Prod. Nationale	0,0	0,0	0,0	13,6
	Rendement Qx/Ha				12,6
Région	Production en1000 Qx	2998,5	5876,2	3075,6	734,1
	% dans la Prod. Nationale	21,3	15,9	18,8	75,4
	Rendement Qx/Ha	17,4	22,3	13,9	11,4
<b>National</b>		<b>14101,8</b>	<b>37057,1</b>	<b>16380,9</b>	<b>973,8</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015  
Annuaire Statistique du Maroc 2015

**Figure 5 : Production provinciale des Céréales (en%)**



### ***IV.1.2. Elevage***

En plus des cultures, l'élevage joue un rôle vital dans la Province de Settat en raison de l'importance des pâturages et le climat semi-aride des zones intérieures. La Province est d'ailleurs réputée par la race d'ovins "Sardi". Ainsi, au titre de l'année 2014, le cheptel provincial est estimé à 1230457 têtes, composé essentiellement des ovins (87%). les bovins et les caprins y représentent respectivement 11% et 2%. Par Province, 44% du cheptel se trouve à Settat suivie d'El Jadida par 34% et de Benslimane par 9%.

Quant aux animaux de trait, l'une des composantes de la formation du capital fixe, leur nombre est évalué à 38540 têtes dont 74% des ânes. 19,8% de ce troupeau existe à Settat, 2,6% à Berrechid, 11,1% à Benslimane, 61,7% à El Jadida et 4,7% à Casablanca.

De nombreuses campagnes d'insémination artificielle, de dépistage et de vaccination sont effectuées annuellement dans le but d'améliorer le rendement des animaux et les garder en bonne santé.

**Tableau 29 : Effectif du cheptel et animaux de trait  
par espèce et par province (tête)**

Année: 2014

<b>Province</b>	<b>Ovins</b>	<b>Bovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Chevaux</b>	<b>Camelins</b>	<b>Mulets</b>	<b>Anes</b>
Settat	1 070 065	138 820	21 572	...	140	9 800	28 600
Berrechid	141 030	39 558	3 752	3 000	140	500	1 500
Benslimane	185 000	56 000	17 500	4 600	10	4 050	12 900
Casablanca	115 300	40 900	700	3 300	...	1 100	4 700
El Jadida	632 800	302 100	7 500	13 100	...	41 400	65 500
<b>Total</b>	<b>2 144 195</b>	<b>577 378</b>	<b>51 024</b>	<b>24 000</b>	<b>290</b>	<b>47 050</b>	<b>113 200</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015  
Annuaire Statistique du Maroc 2015

Le nombre d'abattage contrôlé a atteint durant 2011, 113 354 têtes dont 60% sont des ovins, 24,8% des bovins et 15% des caprins. La quantité des viandes issues des abattages contrôlés a été de 13672 tonnes ce qui représente 6,2% de la production nationale.

**Tableau 30 : Nombre d'abattages et quantité de viande contrôlée (en Kg)**

Année: 2011

	Bovins		Ovins		Caprins		Autres		Total	
	Effectif	Quantité	Effectif	Quantité	Effectif	Quantité	Effectif	Quantité	Effectif	Quantité
Settat	28 127	5 862	68 039	1 246	17 147	6 559	41	5	113 354	13 672
<b>National</b>	<b>838 000</b>	<b>159 150</b>	<b>2 607 000</b>	<b>39 108</b>	<b>1 558 000</b>	<b>15 581</b>	<b>39 000</b>	<b>5 343</b>	<b>5 042 000</b>	<b>219 182</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

Annuaire Statistique du Maroc 2014

**IV.1.3. Forêts**

Le domaine forestier de la Province de Settat est de 12577 ha représentant près de 2% de la superficie reboisée nationale totale. En 2014, La superficie des essences forestières naturelles a occupé 27300 ha.

**Tableau 31 : Superficie des essences forestières naturelles (en ha)**

Année: 2014

Désignation	Province de Settat
Essences résineuses naturelles	5 440
Essences feuillues naturelles	2 838
Essences feuillues artificielles	9 178
Mélange feuillues résineux naturelles	2650
Essences résineux artificielles	2 895
Essences secondaires	2280
vide	2019
<b>Total</b>	<b>27300</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

Ainsi, la superficie des essences forestières naturelles de la province représente seulement à peu près 2% de la superficie forestière nationale.

Le reboisement est l'une des opérations qui visent la sauvegarde et la pérennité de l'espace forestier en tant que patrimoine national d'une grande importance écologique mais aussi économique. Le tableau ci-dessous relate la superficie reboisée en 2014 qui a atteint 12577ha.

**Tableau 32 : Superficie reboisée (en ha)**

Campagne: 2013-2014

Superficie reboisée à l'issue de la campagne 2013-2014	
Settat	12 577
<b>Total National</b>	<b>685 339</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

Annuaire Statistique du Maroc 2015

## ***IV.2. Industrie***

### ***IV.2.1. Grandeurs industrielles***

En matière d'industrie<sup>1</sup>, le nombre d'unités exerçantes en 2013, s'est élevé à 105 établissements, soit 3,5% de l'effectif total des unités implantées dans la région.

**Tableau 33 : Grandeurs industrielles**

Année: 2013  
Valeurs en milliers de DH

	<b>Nombre Établissements</b>	<b>Emploi permanent</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Production</b>	<b>Investissements</b>	<b>Exportations</b>
Settat	105	3945	6763127	6435444	290657	786504
<b>Région</b>	<b>3039</b>	<b>263208</b>	<b>269368799</b>	<b>245211344</b>	<b>15971863</b>	<b>59890651</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015  
Annuaire Statistique du Maroc 2015

Le secteur a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 6.8 milliards de dirhams et une production globale de 6,4 milliards de dirhams, soit 2,5% de la production régionale. Presque 12% de cette production a été exporté à l'étranger. Pour ce qui est des investissements, leur montant qui se chiffre à 290 millions de dirhams, ne représente que 1,8% des investissements au niveau régional.

### ***IV.2.2. Structure par grands sous-secteurs***

La chimie et la parachimie est l'un des sous-secteurs les plus importants dans le tissu industriel de la province. En 2013, il a employé 51,4% de l'effectif total du secteur, et il a réalisé 84,3% des investissements et 83,6% de la production. L'industrie textile et cuir, quant à elle, vient en 2<sup>ème</sup> rang, elle a contribué à la formation des agrégats industriels provinciaux avec 8,3% de leurs productions, 10,8% de leurs investissements et 18,2% des postes d'emploi permanents.

Par ailleurs, ce sous-secteur du textile et du cuir, reste le premier exportateur de la province avec 66,1% des exportations, en réalisant, une production de 531 millions de dhs.

<sup>1</sup> Il s'agit de l'industrie de transformation regroupant entreprises employant 10 personnes et plus

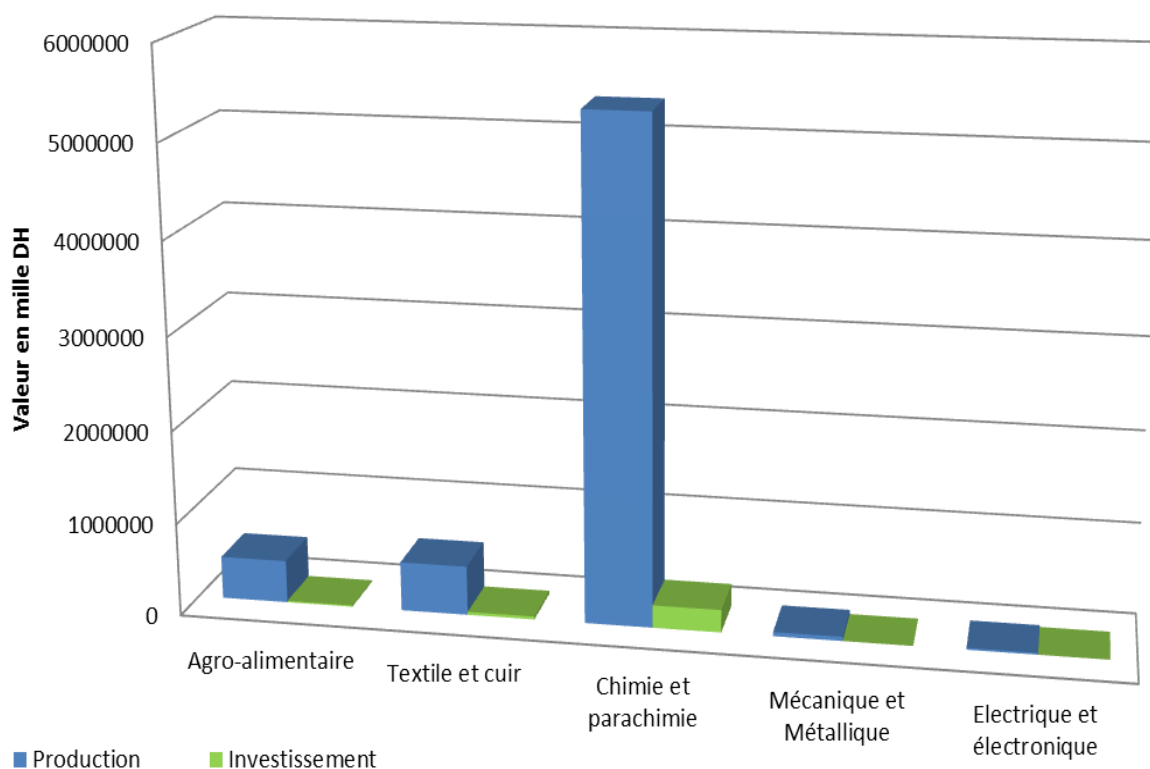
**Tableau 34 : Structure par secteur d'industrie  
Province de Settat**

Année: 2013  
Valeurs en milliers de DH

Secteur	Production	Valeur ajoutée	Exportation	Investissement	Emploi permanent
Agro-alimentaire	459306	....	5765	14238	770
Textile et cuir	531327	....	519711	31490	718
Chimie et parachimie	5380115	....	261028	244926	2026
Mécanique et Métallique	45443	....	-	-	222
Electrique et électronique	19253	....	-	3	209
<b>Total</b>	<b>6435444</b>	<b>....</b>	<b>786504</b>	<b>290657</b>	<b>3945</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

**Figure 6 : Production et Investissement par secteur d'industrie  
Année 2013**



### ***IV.3. Artisanat***

Le secteur artisanal provincial reste peu développé malgré les facilités accordées par l'état en vue de le relancer. Le nombre d'artisans exerçant dans la province, en 2014, est estimé à 4756 personnes dont 54% sont à l'artisanat de production. Réparti selon les filières, 65% des artisans sont concentrés dans cinq activités à savoir les couvertures, la couture, le fer forgé, le bois et la menuiserie et la



coiffure et l'esthétique. Quant au nombre de coopératives actives dans le secteur, il est de 9 unités, regroupant 73 adhérents.

#### ***IV.4. Tourisme***

Pour ce qui est du secteur du Tourisme, sa participation dans l'activité économique de la province reste limitée. L'infrastructure hôtelière de la province se compose en 2014 de 3 hôtels dont 2 sont classés.

Quelques 150 lits, telle est la capacité d'hébergement totale de la province. Elle est répartie en 124 lits pour les hôtels classés et 26 lits pour les hôtels non classés.

Quant au nombre de nuitées enregistrées, durant 2014, il a atteint 19234 dont 83% par les hôtels classés et 17% par les non classés.

S'agissant du taux d'occupation, pour les deux catégories d'hôtel, il n'a pas dépassé les 35% (35% dans les hôtels classés et 34% dans le non classé).

**Tableau 35 : Indicateurs touristiques**

Désignation	Année: 2014					
	Infrastructure		Capacité hôtelière		Nuitées touristiques	
	Province Settat	Région	Province Settat	Région	Province Settat	Région
<b>Hôtels Classés</b>						
1 étoile	1	33	60	2335	7888	144314
2 étoiles	-	23	-	1860	-	154254
3 étoiles	1	28	64	4560	8121	451505
4 étoiles	(*)	30	(*)	6642	(*)	718703
5 étoiles	-	10	-	4543	-	755674
<b>Villages de vacances touristiques</b>	-	12	-	12	-	154
<b>Résidence touristique</b>	-	910	-	910	-	61711
<b>Maisons d'hôtes</b>	-	369	-	369	-	13280
<b>Auberges</b>	-	48	-	48	-	1466
<b>Gîtes</b>	-	56	26	56	-	-
<b>Hôtels non Classés</b>	1	....	-	-	3225	...
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1519</b>	<b>150</b>	<b>21335</b>	<b>19234</b>	<b>2301061</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

Annuaire Statistique du Maroc 2015

(\*) : Non opérationnel

## V- INFRASTRUCTURES DE BASE

### V.1. Transport

#### V.1.1. Réseau routier revêtu

Située dans un carrefour reliant le nord et le sud du Maroc, la province de Settat dispose d'un réseau routier national, régional, provincial et autoroutier très important qui permet de drainer d'importants flux commerciaux et humains.

En 2014, la province de Settat dispose d'un réseau routier comptant 1686,9 Km de longueur, dont 75,8% sont des routes provinciales.

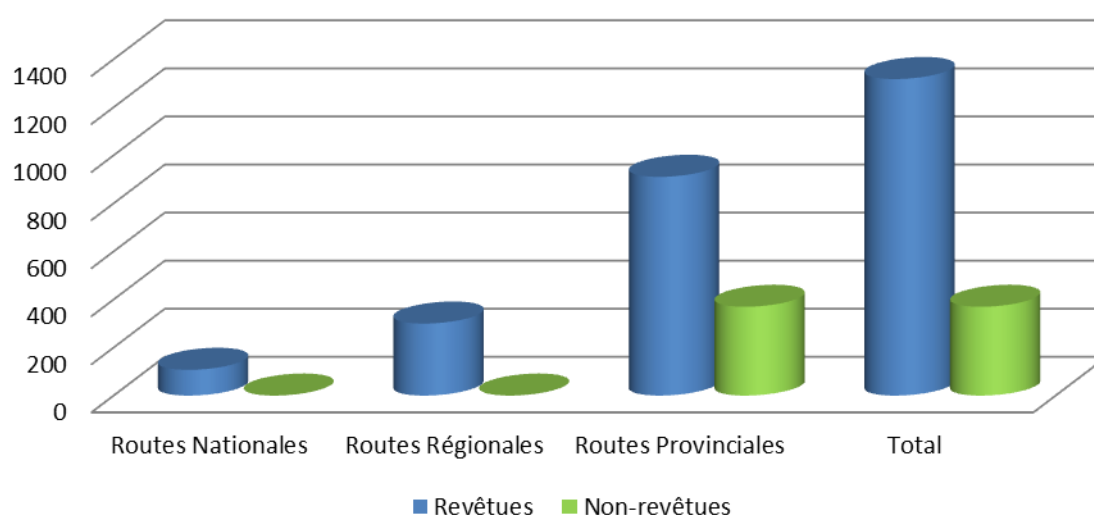
S'agissant du taux de revêtement des routes, celui-ci s'élève à 78,1% avec 69,1% des routes revêtues proviennent des routes provinciales.

**Tableau 36 : Réseau routier en 2014**

Type	Revêtues	Non-revêtues	Total
Routes Nationales	107,17	-	<b>107,17</b>
Routes Régionales	299,79	-	<b>299,79</b>
Routes Provinciales	910,486	369,539	<b>1 280,025</b>
<b>Settat</b>	<b>1 317,446</b>	<b>369,539</b>	<b>1 686,985</b>

Source: Direction régionale de l'équipement et de transport

**Figure 7 : Réseau routier en 2014**



#### V.1.2 Transport routier

Secteur vital tant pour les entreprises que pour les ménages, le transport routier a pour mission d'assurer le trafic de personnes et de marchandises à l'intérieur de la Province et entre celle-ci et les autres Provinces du Royaume. En 2014, le parc

provincial comptait 802 grands taxis et 344 petits taxis pour le transport des voyageurs.

Quant au parc touristique, il s'est chiffré à 1634 voitures circulant dans la province en 2014.

### ***V.1.3 Transport ferroviaire***

Le réseau ferroviaire a assuré, en 2014, le transport de plus 1,8 millions voyageurs, ce qui représente 4,7% des voyageurs au niveau national.

D'autre part, l'ONCF a assuré le transport de plus de 3,5 millions de tonnes de marchandises au niveau de la province de Settât en 2014.

### ***V.2. Poste et télécommunications***

En 2009, la province de Settât et celle de Berrechid comptaient 7 agences de télécommunication de Maroc Telecom.

Par ailleurs, les abonnés à l'internet, relatifs aux deux provinces, s'élèvent à plus de 6 milles abonnés avec plus de 440 milles abonnés au GSM et plus de 16 milles abonnés au téléphone fixe.

D'autre part, la province de Settât y compris la province de Berrechid disposait en 2010 de 13 agences Barid Al Maghreb et de 23 agences postales.

**Tableau 37 : Abonnés au service de télécommunications**

Province	Nombre d'abonnés au téléphone fixe	Année 2009		Nombre d'abonnés à l'internet
		Nombre d'abonnés au GSM		
		Post payé	Prépayé	
Settât et Berrechid	16964	5018	435466	6298

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

### ***V.3. Electricité***

La quantité de l'énergie électrique d'origine hydraulique produite au niveau de la province de Settât a atteint, en 2012, près de 134 millions de KWh réalisés principalement par 3 ouvrages hydroélectriques situés sur Oued Oum-Rbiâ, à la province de Settât.

Quant aux ventes de l'ONEEP en électricité, elles ont atteint en 2014, 279 millions de kWh.

**Tableau 38 : Ventes et Consommation d'électricité**

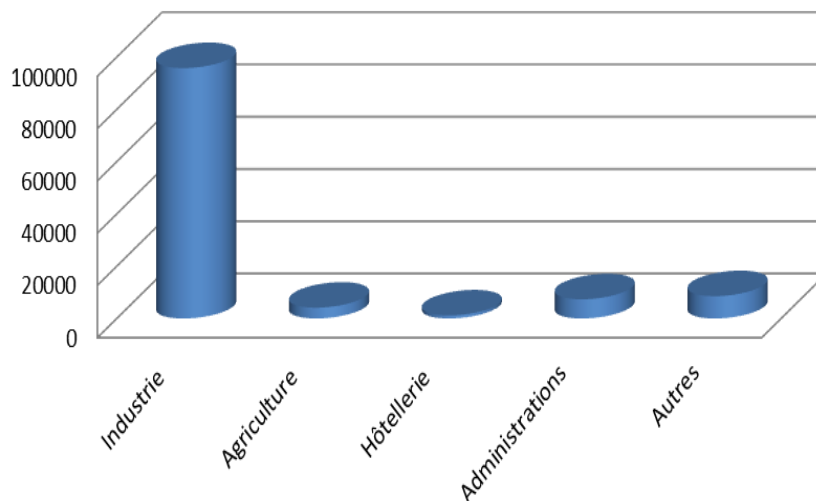
Année 2014

	<b>Vente d'électricité (en millions KWh)</b>	<b>Consommation d'électricité (en millions KWh)</b>
Province Settat	279	162
<b>National</b>	<b>28825,1</b>	<b>6821</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

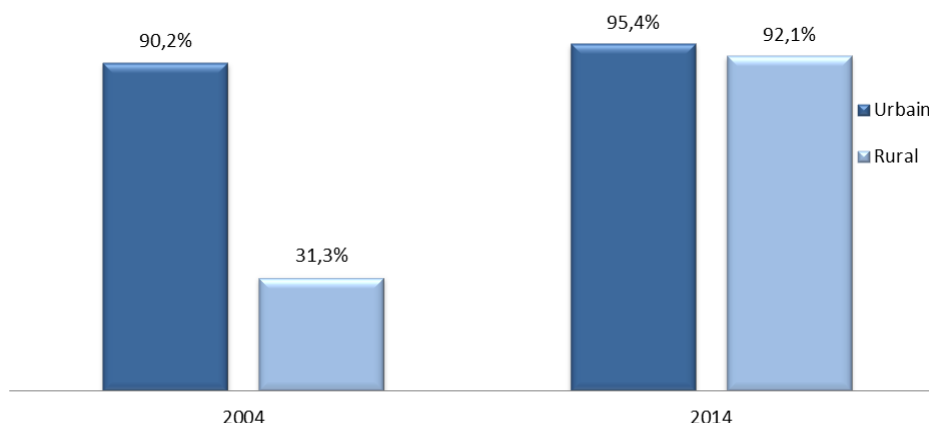
En terme de consommation d'énergie, on a constaté que 81,9% a été consommé par le secteur de l'industrie.

**Figure 8 : Consommation par secteur d'énergie électrique de la province de Settat en 1000 KWh**



Selon le RGPH 2014, Le pourcentage des ménages de la province bénéficiant du réseau électrique approche les 95,4% en milieu urbain et 92,1% en milieu rural. Ces proportions n'étaient que de 90,2% en milieu urbain et 31,3% en milieu rural en 2004.

**Figure 9 : Evolution du taux d'électrification par milieu de résidence**



#### **V.4. Eau**

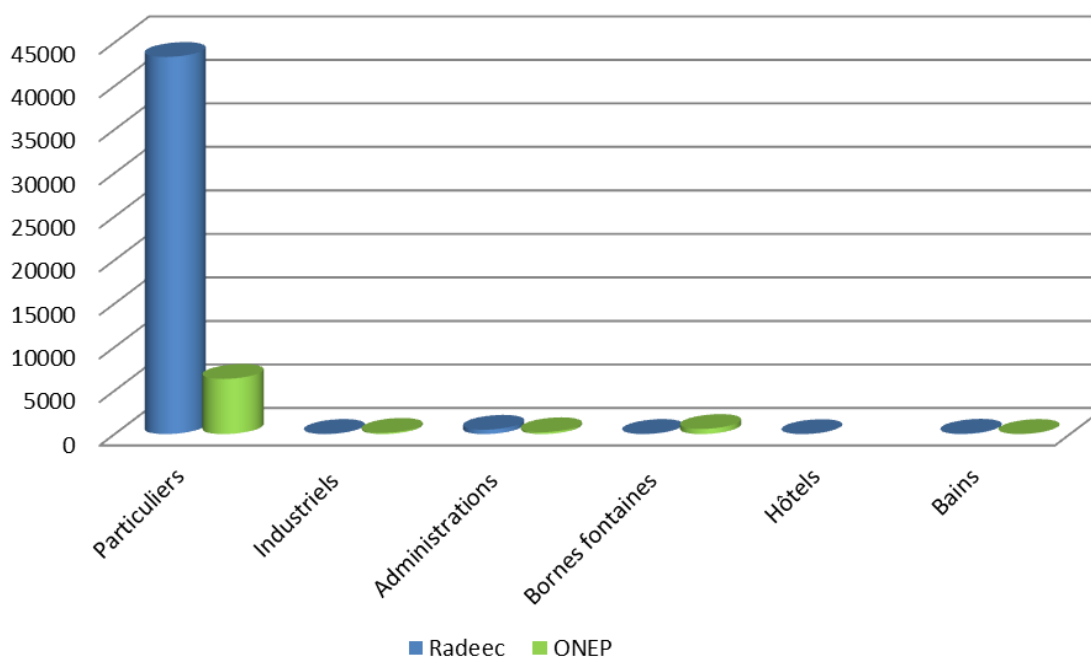
La distribution de l'eau dans la province de Settat est assurée par la RADEEC et l'ONEEP. Durant 2013, l'ONEEP a distribué 8,6 millions de m<sup>3</sup>, quant à la consommation, elle a atteint le volume de 1,6 millions de m<sup>3</sup>.

**Tableau 39 : Production, consommation et distribution d'eau potable par l'ONEEP (en m<sup>3</sup>)**

	Année: 2013		
	Production	Consommation	Distribution
<b>Prov. Settat</b>	11159855	1664127	8655132

Source : Annuaire Statistique Régional 2015

**Figure 10 : Nombre d'abonnés par catégorie d'abonnés**



Selon le RGPH 2014, le pourcentage des ménages de la province bénéficiant du réseau de l'eau potable a été de 39,1%. En milieu urbain, 90% y ont accès, tandis qu'en milieu rural seulement 4,2% ont ce privilège. Cette situation montre bien que l'accès au réseau de l'eau potable en milieu rural reste au deçà des ambitions et ce malgré l'amélioration de la situation dans ce domaine grâce aux autres modes d'approvisionnement.

**Tableau 40 : Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu**

	(%)		
Mode d'approvisionnement en eau	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	77,0	60,5	61,4
Vendeur d'eau potable	0,9	1,5	1,4
Puits ou matfia non équipés	10,8	32,7	31,4
Source, oued ou ruisseau	1,6	4,3	4,1
Autre	9,8	1,1	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

### ***V.5. Urbanisation et habitat***

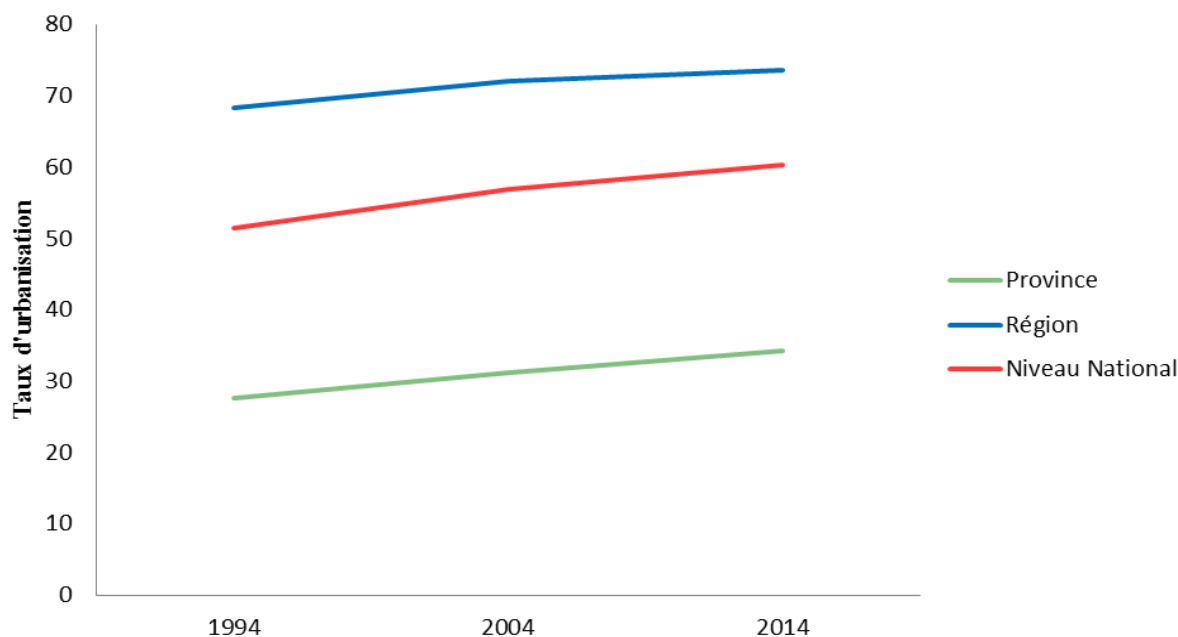
La province de Settat demeure une zone à prédominance rurale. En fait, le taux d'urbanisation progresse lentement, comparé à la moyenne nationale. Il est passé de 27,5 % en 1994 à 31,2% en 2004 pour atteindre 34,3 % en 2014. Ce niveau reste largement inférieur à celui relatif à l'ensemble de la région (73,6%) et du pays (60,3%).

**Tableau 41 : Taux d'urbanisation 1994, 2004 et 2014 (En %)**

	1994	2004	2014
<b>Province</b>	27,5	31,2	34,3
<b>Région</b>	68,3	72,0	73,6
<b>Niveau National</b>	<b>51,5</b>	<b>56,8</b>	<b>60,3</b>

Source : RGPH 94, 2004 et 2014

**Figure 11 : Evolution du taux d'urbanisation dans la province, la région et le royaume**



L'ossature urbaine de la province se compose actuellement de 5 municipalités et de 3 centres urbains au sens statistique. L'évolution de la taille de ces localités entre les deux derniers recensements est retracée dans les deux tableaux ci-après :

**Tableau 42 : Evolution des Centres urbains selon la taille de la population**

Localité	2004	2014	Taux d'accroissement global 2004/2014 (en%)
Ras El Ain	3638	3614	-0,07
Guisser	1890	2471	2,7
Oulad Said	2396	2205	-0,8

Source : RGPH 2004, 2014

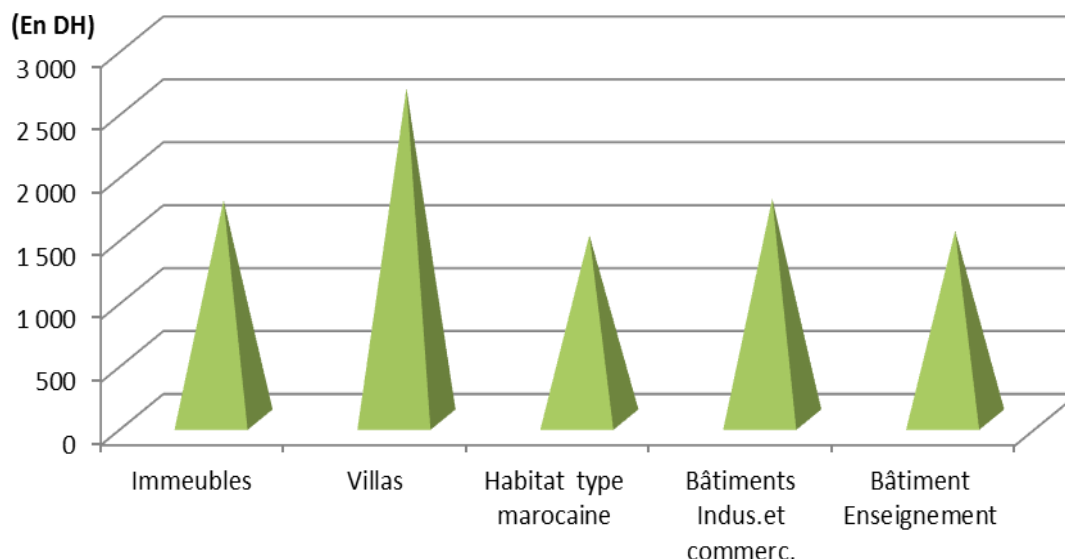
**Tableau 43 : Evolution des Communes urbaines selon la taille de la population**

Localité	2004	2014	Taux d'accroissement global 2004/2014 (en%)
Ben Ahmed	28492	33105	1,5
Elbrouj	16222	19235	1,7
Loulad	5025	6057	1,9
Oulad M'rah	9166	8697	-0,5
Settat	117375	142250	1,9

Source : RGPH 2004, 2014

Pour ce qui est de la construction, on a recensé, durant l'année 2014, quelques 650 autorisations de construire délivrées par les 5 municipalités de la province. Le nombre prévu de logements s'est arrêté à 1610 avec un montant d'investissement qui dépasse 337 millions de dhs.

**Figure 12 : Prix moyen de m<sup>2</sup> des constructions nouvelles par catégorie de construction (en DH) 2014**



## ***V.6. Conditions d'habitation des ménages***

Le nombre de ménages recensés dans la province selon le RGPH 2014, s'élève à 119283 dont 40,7% résidait en milieu rural. Les conditions d'habitation des ménages, saisies par la même opération, concernent le type de logement occupé, leur âge moyen, leur statut d'occupation, les éléments de confort et d'équipement des logements ainsi que l'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière.

### ***V.6.1 Conditions d'habitation des ménages en milieu urbain***

Répartis selon le type d'habitat, 78,2 % des ménages citadins de la province habitent des maisons de type marocain, 9% des immeubles, 6,4 % des villas et 2,6 % occupent des habitats sommaires.



**Tableau 44 : Ménages selon le type de logement occupé dans le milieu urbain**

Année: 2014

Type de logement	Urbain
Villa, étage de villa	3098
Appartement	4364
Maison marocaine traditionnelle	2284
Maison marocaine moderne	35613
Bidonville, sommaire	1244
Logement rural	1601
Autre	279
<b>Ensemble</b>	<b>48483</b>

Source : RGPH 2014

Pour ce qui est de l'ancienneté des logements en milieu urbain, 14% des ménages occupent des logements de 50 ans et plus, 38,6% des ménages habitent des logements de moins de 20 ans et 47,4% des ménages vivent dans des logements âgés entre 20 et 50 ans.

Les ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements constituent 70,6% de l'ensemble des ménages urbains. Les ménages locataires, quant à eux, représentent 21,4%.

En ce qui concerne les équipements de base des logements, 90% des ménages sont reliés aux réseaux publics de distribution d'eau potable et d'électricité et 99,1% disposent d'un W.C et 95% d'une cuisine. Pour ce qui est des bains, seulement 48,7% des ménages ont des logements dotés de bains modernes.

D' autre part, il est à noter que 77 % des ménages urbains non desservis par le réseau de distribution public de l'eau courante utilisent, comme moyen d'approvisionnement, les fontaines publiques et 10,8% recourent aux eaux des puits.

Quant aux modes d'éclairage les plus utilisés par les ménages non raccordés au réseau de distribution public de l'électricité, les kandils et les bougies viennent en premier lieu avec 36,6% des ménages suivis par les lampes à gaz avec 35,9%.

Signalons aussi que 88,9% des ménages urbains sont reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées.

**Tableau 45 : Ménages (en %) selon quelques indicateurs d'habitation**

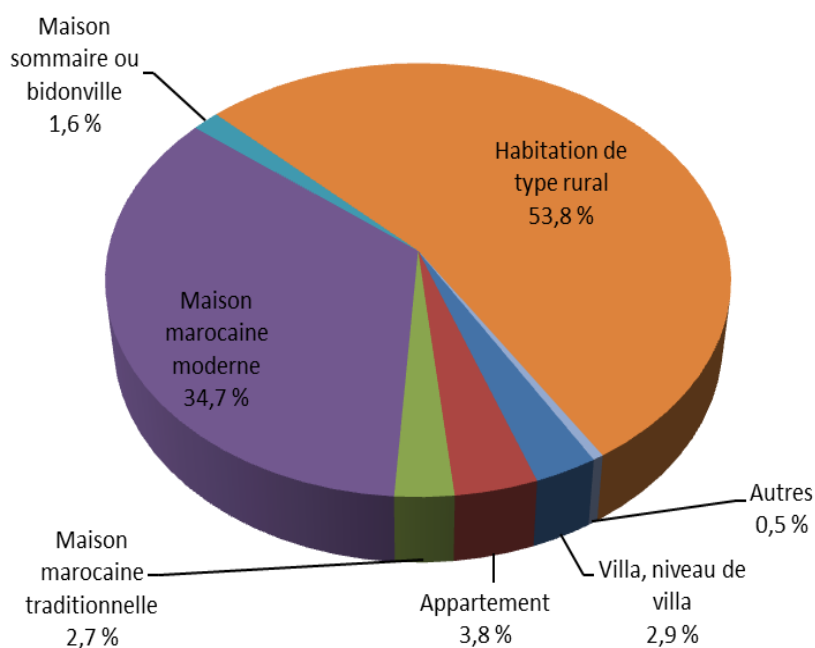
Année: 2014

<b>Les Indicateurs</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b><u>Type de logement</u></b>			
Villa, niveau de villa	6,4	0,5	2,9
Appartement	9,0	0,2	3,8
Maison marocaine traditionnelle	4,7	1,3	2,7
Maison marocaine moderne	73,5	8,2	34,7
Maison sommaire ou bidonville	2,6	1,0	1,6
Habitation de type rural	3,3	88,4	53,8
Autres	0,6	0,5	0,5
<b><u>Statut d'occupation</u></b>			
Propriétaire	70,6	94,6	<b>84,9</b>
Locataire	21,4	0,3	<b>8,9</b>
Logement de fonction	2,3	1,0	<b>1,5</b>
Logé gratuitement	5,2	3,4	<b>4,1</b>
Autres	0,5	0,7	<b>0,6</b>
<b><u>Age du logement</u></b>			
Moins de 10 ans	20,4	9,5	<b>14,0</b>
De 10 à moins 20 ans	18,1	11,4	<b>14,1</b>
De 20 à moins 50 ans	47,4	24,3	<b>33,7</b>
Plus de 50 ans	14,0	54,8	<b>38,2</b>
<b><u>Éléments de confort dans le logement</u></b>			
Cuisine	95,0	95,0	<b>95,0</b>
W.C	99,1	91,4	<b>94,5</b>
Bain moderne ou douche	48,7	5,5	<b>23,0</b>
Bain local	3,8	34,3	<b>21,9</b>
Eau courante	90,0	4,2	<b>39,1</b>
Electricité	95,4	92,1	<b>93,4</b>
<b><u>Approvisionnement en eau potable*</u></b>			
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	77,0	60,5	<b>61,4</b>
Puits ou matfia non équipés	10,8	32,7	<b>31,4</b>
Source, oued ou ruisseau	1,6	4,3	<b>4,1</b>
Autres	10,7	2,6	<b>3,0</b>
<b><u>Modes d'éclairage*</u></b>			
Gaz (butane)	35,9	29,1	<b>30,5</b>
Kandyle ou bougie	36,6	43,5	<b>42,1</b>
Energie solaire	7,6	19,4	<b>17,0</b>
Groupe électrogène	5,6	2,4	<b>3,0</b>
Autre	14,3	5,7	<b>7,5</b>
<b><u>Modes d'évacuation des eaux usées</u></b>			
Réseau public	88,9	1,2	<b>36,9</b>
Fosse septique	9,3	51,4	<b>34,3</b>
Puits perdus	1,1	27,0	<b>16,5</b>
Autres modes d'évacuation	0,7	20,3	<b>12,3</b>

Sources : RGPH 2014

(\*) : Concerne les ménages non reliés à un réseau de distribution public

**Figure 13 : Répartition des ménages selon le logement occupé 2014**



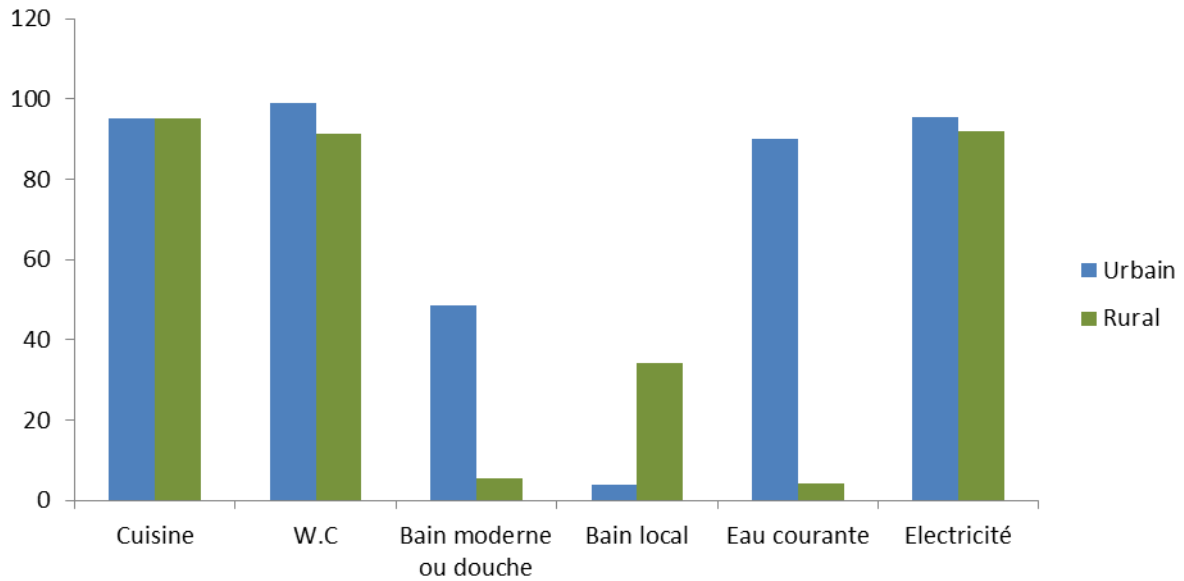
### ***V.6.2 Conditions d'habitation des ménages en milieu rural***

Le parc de logement en milieu rural se caractérise par la domination du type d'habitat rural avec une proportion de 88,4% des ménages ruraux de la province. Les maisons de type marocain abritent 9,4% des ménages alors que les habitats sommaires aux bidonvilles constituent les domiciles de près de 1% d'entre eux. Ce parc est marqué également par l'ancienneté de ses logements, comparativement au milieu urbain, puisque 79,1% des ménages résident dans des logements de plus de 20 ans contre 61,4% des ménages citadins.

Concernant les autres éléments ayant traités aux conditions d'habitation, il est à signaler que 94,6% des ménages sont propriétaires de leurs logements, 95% ont une cuisine, 92,1% bénéficient de l'électricité et 4,2% seulement disposent de l'eau courante du réseau public. Les puits et les fontaines sont l'apanage de 60,5% des ménages ruraux occupant des logements non reliés au réseau public de distribution de l'eau, tandis que les bougies ou kandils et les lampes à gaz constituent les moyens d'éclairage pour 72,6% de ceux qui ne bénéficient pas encore du service public d'électricité. Quant au mode d'évacuation des eaux usées, les fosses septiques restent le moyen le plus utilisé avec 51,4% des ménages.

L'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière, mesuré par la distance moyenne en kilomètre à parcourir pour atteindre une route goudronnée, est l'un des trois paramètres utilisés dans le calcul de l'indicateur du développement social de la carte de la pauvreté. En 2014, les ménages de la Province s'éloignent d'une route goudronnée en moyenne de 2,6 km.

**Figure 14 : Ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence 2014**



# **ANNEXE**

**Tableau 46 : Evolution de la population de la province de Settat par commune**

COMMUNE	Population	Population	*TAA	Projection de la Population		
	RGPH 2004	RGPH 2014	2004/2014	2018	2020	2022
<b>Municipalités</b>						
BEN AHMED	28 492	33 105	1,51	35115	36105	37021
EL BOROUI	16 222	19 235	1,72	20562	21228	21855
LOULAD	5 025	6 057	1,89	6516	6749	6971
OULAD M'RAH	9 166	8 697	-0,52	8536	8429	8299
SETTAT	117 375	142 250	1,94	153345	159002	164412
<b>Centres Urbains</b>						
CU Ras El Ain	3 638	3 614	-0,07	3610	3597	3575
CU Guisser	1 890	2 471	2,72	2742	2887	3031
CU Od Said	2 396	2 205	-0,83	2139	2099	2054
<b>Total Urbain</b>	<b>184 204</b>	<b>217 634</b>	<b>1,68</b>	<b>232565</b>	<b>240096</b>	<b>247218</b>
<b>Cercle Ben Ahmed</b>						
AIN DORBANE LAHLAF	8 038	8 120	0,1	7661	7425	7187
BOUGARGOUH	9 385	9 539	0,16	9021	8754	8483
LAKHZAZRA	8 673	8 582	-0,11	8033	7753	7473
M'NIAA	11 249	11 789	0,47	11281	11013	10738
MRIZIGUE	8 876	8 376	-0,58	7699	7361	7028
M'GARTO	8 827	8 514	-0,36	7892	7578	7267
N'KHILA	11 503	12 306	0,68	11869	11635	11391
OUED NAANAA	7 126	6 991	-0,19	6523	6284	6047
OULAD CHBANA	7 925	8 081	0,2	7652	7430	7205
OULAD FARES	11 961	12 341	0,31	11739	11425	11104
OULAD M'HAMED	10 844	10 187	-0,62	9348	8929	8517
RAS EL AIN CHAOUIA	11 969	11 133	-0,72	10177	9702	9236
SGAMNA	9 747	10 245	0,5	9814	9587	9353
SIDI ABDELKRIM	13 910	14 037	0,09	13239	12828	12413
SIDI DAHBI	8 303	8 703	0,47	8328	8131	7928
SIDI HAJJAJ	18 687	20 732	1,04	20278	20021	19749
<b>Cercle El Borouj</b>	<b>94 413</b>	<b>96 232</b>	<b>0,19</b>	<b>91236</b>	<b>88672</b>	<b>86083</b>
AIN BLAL	5 166	4 699	-0,94	4259	4042	3831
BENI KHLOUG	12 722	12 930	0,16	12228	11865	11498
DAR CHAFFAI	16 570	17 454	0,52	16734	16354	15962
LAKRAKRA	10 262	11 419	1,07	11180	11047	10901
MESKOURA	7 482	7 180	-0,41	6643	6372	6104
OULAD AMEUR	6 241	6 673	0,67	6435	6307	6174
OULAD BOUALI NOUAJA	7 402	6 507	-1,28	5821	5487	5165
OULAD FARES EL HALLA	3 609	3 021	-1,76	2652	2476	2308
OULAD FREIHA	10 844	11 581	0,66	11162	10939	10706
SIDI AHMED EL KHADIR	9 283	9 687	0,43	9254	9027	8794
SIDI BOUMAHDJ	4 832	5 081	0,5	4868	4756	4640
<b>Cercle Settat</b>	<b>149 526</b>	<b>150 642</b>	<b>0,07</b>	<b>142085</b>	<b>137699</b>	<b>133286</b>
MZAMZA JANOUBIA	22 121	20 802	-0,61	19096	18244	17407
BENI YAGRINE	11 957	13 031	0,86	12658	12455	12239
GDANA	9 312	9 084	-0,25	8457	8139	7823
GUISSER	9 449	9 818	0,38	9364	9126	8883
KHMESSET CHAOUIA	5 722	5 527	-0,35	5126	4924	4723
LAHOUAZA	7 202	7 394	0,26	7020	6825	6627
MACHRAA BEN ABBOU	8 752	9 355	0,67	9020	8841	8654
M'ZOURA	10 194	9 525	-0,68	8722	8322	7930
OULAD SAID	7 324	7 066	-0,36	6550	6290	6032
OULAD SGHIR	13 944	13 866	-0,06	13004	12563	12121
RIMA	8 510	8 949	0,5	8574	8377	8173
SIDI EL AIDI	12 810	13 839	0,78	13397	13159	12909
SIDI MOHAMED BEN RAHAL	10 414	10 410	0	9783	9461	9138
TOUALET	11 815	11 976	0,14	11314	10973	10627
<b>Total Rural</b>	<b>410 961</b>	<b>416 550</b>	<b>0,14</b>	<b>393875</b>	<b>382227</b>	<b>370488</b>
<b>Total Général</b>	<b>595 166</b>	<b>634 184</b>	<b>0,64</b>	<b>626440</b>	<b>622323</b>	<b>617706</b>

Source : HCP

\*TAA: Taux d'Accroissement Annuel

**Tableau 47 : Répartition de la population de la province par groupes  
d'âge quinquennaux, sexe et le milieu de résidence**

Année: 2014

Age quinquennal	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>0-4 ans</b>	10 697	10 156	<b>20 853</b>	25 316	24 299	<b>49 615</b>	36 013	34 455	<b>70 468</b>
<b>5-9 ans</b>	9 477	8 966	<b>18 443</b>	21 538	20 486	<b>42 024</b>	31 015	29 452	<b>60 467</b>
<b>10-14 ans</b>	9 555	9 347	<b>18 902</b>	21 444	20 044	<b>41 488</b>	30 999	29 391	<b>60 390</b>
<b>15-19 ans</b>	9 528	9 906	<b>19 434</b>	20 255	18 469	<b>38 724</b>	29 783	28 375	<b>58 158</b>
<b>20-24 ans</b>	9 429	10 192	<b>19 621</b>	18 821	16 833	<b>35 654</b>	28 250	27 025	<b>55 275</b>
<b>25-29 ans</b>	7 996	8 856	<b>16 852</b>	16 787	15 346	<b>32 133</b>	24 783	24 202	<b>48 985</b>
<b>30-34 ans</b>	7 877	8 697	<b>16 574</b>	15 751	15 138	<b>30 889</b>	23 628	23 835	<b>47 463</b>
<b>35-39 ans</b>	7 379	8 373	<b>15 752</b>	14 615	13 264	<b>27 879</b>	21 994	21 637	<b>43 631</b>
<b>40-44 ans</b>	7 168	7 671	<b>14 839</b>	12 242	11 285	<b>23 527</b>	19 410	18 956	<b>38 366</b>
<b>45-49 ans</b>	6 104	6 746	<b>12 850</b>	9 614	8 667	<b>18 281</b>	15 718	15 413	<b>31 131</b>
<b>50-54 ans</b>	6 207	6 536	<b>12 743</b>	9 367	9 004	<b>18 371</b>	15 574	15 540	<b>31 114</b>
<b>55-59 ans</b>	4 911	4 649	<b>9 560</b>	7 460	6 776	<b>14 236</b>	12 371	11 425	<b>23 796</b>
<b>60-64 ans</b>	3 971	3 782	<b>7 753</b>	6 467	6 770	<b>13 237</b>	10 438	10 552	<b>20 990</b>
<b>65-69 ans</b>	1 801	2 003	<b>3 804</b>	4 111	3 934	<b>8 045</b>	5 912	5 937	<b>11 849</b>
<b>70-74 ans</b>	1 502	1 961	<b>3 463</b>	3 955	4 524	<b>8 479</b>	5 457	6 485	<b>11 942</b>
<b>75 ans et +</b>	2 081	2 906	<b>4 987</b>	6 019	6 693	<b>12 712</b>	8 100	9 599	<b>17 699</b>
<b>Non déclaré</b>	0	0	<b>0</b>	1	0	<b>1</b>	1	0	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>105 683</b>	<b>110 747</b>	<b>216 430</b>	<b>213 763</b>	<b>201 532</b>	<b>415 295</b>	<b>319 446</b>	<b>312 279</b>	<b>631 725</b>

Source : RGPH 2014

**Tableau 48 : Les indices de pauvreté et de développement par commune**

Année 2014

Commune	Taux de pauvreté (en%)	Indice volumétrique (en%)	Indice de sévérité (en%)	Taux de vulnérabilité (en%)
Ouled M'Hamed	21,4	4,33	1,28	28,6
Bni Yagrine	16,9	3,16	0,91	30,4
El Borouj (M)	14,6	3,19	0,95	17,8
Oulad M'Rah (M)	13,8	2,82	0,81	21,2
Oulad Fares El Halla	11,7	2,12	0,59	23,4
Ben Ahmed (M)	10,2	2,06	0,59	16,1
Ras El Ain (AC)	8,1	1,62	0,46	13,6
Sidi Hajjaj	8	1,4	0,38	20,7
Khemisset Chaouia	7,7	1,45	0,43	18,8
Oulad Freiha	7,4	1,21	0,31	21,8
Toualet	6,8	1,01	0,24	23,5
Sidi El Aidi	6,5	1,06	0,28	19,4
Sgamna	6,4	1,03	0,27	21,7
Mzamza Janoubia	6,4	1,05	0,27	18
Lakhzazra	6,1	0,92	0,22	21,2
Guisser (AC)	5,5	1,1	0,31	9,8
Ain Dorbane- Lahlaf	5,3	0,89	0,24	17,1
Lahouaza	5,1	0,82	0,2	16,9
Sidi Ahmed El Khadir	5	0,9	0,26	15,7
Sidi Boumehdi	5	0,79	0,21	20,8
Gdana	4,8	0,79	0,21	16,1
Bouguargouh	4,4	0,72	0,19	15,9
Mzoura	4,4	0,69	0,17	15,5
Oulad Chbana	4,1	0,55	0,12	17,9
Machraa Ben Abbou	4,1	0,68	0,19	14,3
Sidi Dahbi	4	0,62	0,16	15,2
Meskoura	4	0,65	0,18	15,4
Rima	4	0,61	0,15	15
Ain Blal	3,5	0,5	0,12	13,8
Sidi Abdelkrim	3,3	0,48	0,11	15,3
Mrizigue	3,2	0,5	0,13	13,5
Sidi Mohammed Ben Raha	3,2	0,42	0,09	15,1
Oued Naanaa	3,1	0,52	0,14	13,6
Loulad (M)	3,1	0,55	0,14	8,9
Guisser	3	0,42	0,1	13,6
Oulad Fares	2,9	0,4	0,09	14
Mniaa	2,8	0,44	0,11	12,5
Bni Khroug	2,7	0,46	0,12	10,9
Oulad Amer	2,6	0,41	0,11	19,1
Settat (M)	2,5	0,44	0,12	7,9
M'Garto	2,3	0,3	0,06	12,1
Oulad Sghir	2,3	0,34	0,08	12,3
Oulad Bouali Nouaja	2,3	0,38	0,1	12,8
N'Khila	2,2	0,28	0,06	13,4
Laqraqra	2,2	0,32	0,08	13,2
Ras El Ain Chaouia	2,2	0,3	0,07	10,1
Oulad Said	2,1	0,31	0,08	10,5
Dar Chaffai	2	0,3	0,07	11,5
Oulad Said (AC)	0,4	0,06	0,01	2,9

Source : HCP





# HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



## **DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT**

Bd Al Mouqawama, angle rue oum rabiâ, Casablanca

Tél. : 05 22 26 21 54 - fax: 05 22 26 39 31

Email : [casablancahcp@gmail.com](mailto:casablancahcp@gmail.com)

web : [www.hcp.ma/reg-casablanca](http://www.hcp.ma/reg-casablanca)